



Plan d'interprétation et de mise en valeur de la grange ronde de Mansonville

Présenté à la Municipalité du Canton de Potton

22 septembre 2010

PREMIÈRE PARTIE

Constats

1. Mise en contexte

En 2009, la Municipalité du Canton de Potton (Mansonville) citait la grange ronde située sur son territoire à titre de bâtiment historique. En janvier 2010, elle adoptait son *Plan stratégique de développement*, puis sa *Politique culturelle et patrimoniale* en septembre.

En avril 2010, l'Association du Patrimoine de Potton inc., mandatée par la Municipalité, déposait une demande de financement auprès du Pacte rural en vue de la mise en valeur de la grange ronde de Mansonville. Les visées générales formulées dans cette demande de financement consistaient à « l'acquisition par la Municipalité de la grange, de son aire historique et d'un terrain sur la rue Principale pour la mettre en valeur et créer ainsi une Place de la Grange. Durant cette phase, les études sur son état et sur son utilisation seront finalisées. De plus, pour éviter son effondrement, des travaux préliminaires à sa conservation et à sa restauration seront entrepris ». Plus spécifiquement, il s'agissait d'améliorer l'offre touristique du Canton de Potton et de la région en valorisant le patrimoine, de mettre en valeur une ressource physique unique au territoire du Canton, témoin du patrimoine agricole, de revitaliser le village de Mansonville, de rehausser la qualité de vie locale, de créer un lieu rassembleur et de générer des emplois¹.

Suite à l'obtention du financement et à un appel d'offres, les services de *Blitz Culture et Patrimoine* ont été retenus pour la réalisation de la présente étude de mise en valeur de la grange ronde. Le travail a été effectué sous la supervision de monsieur Michel Bastien, architecte, personne-ressource désignée par la Municipalité dans le dossier de la grange ronde.

2. Rappel historique

2.1 - Les Shakers

Le style architectural circulaire, présent des Cantons-de-l'Est, origine de la secte protestante des Shakers, elle-même issue des Quakers. Partisans d'un mode de vie austère, les Shakers faisaient partie des protestants français qui fuyaient les persécutions en France et s'exilèrent vers l'Angleterre. Persécutés à nouveau, ils quittèrent pour la Nouvelle-Angleterre au début du 18^e siècle, espérant y trouver, comme les autres puritains, la Terre promise. Millénaristes convaincus du retour prochain du Christ, ils vivaient en communauté, exigeaient le célibat de tous leurs membres, valorisaient le travail et prohibaient la propriété privée. On les désignait sous le nom péjoratif de *shakers* en référence à leurs danses rituelles, associées à des tremblements.

Le mouvement atteignit son apogée au milieu du 19^e siècle, alors qu'il comptait environ 4 000 membres répartis dans plus d'une vingtaine de villages de Nouvelle-Angleterre. C'est à cette époque que se fixa le style propre aux Shakers, caractérisé par son dépouillement décoratif. Ils se spécialisaient dans la fabrication de meubles et d'objets utilitaires qu'ils vendaient à l'extérieur de la communauté.

¹ Demande de financement au Pacte rural de la MRC Memphrémagog par la Municipalité du Canton de Potton, 9 avril 2010, p.3.

Les Shakers détenaient des fermes communales équipées de multiples bâtiments, parmi lesquels figurait la grange circulaire dont on retrouve aujourd'hui des exemples en Nouvelle-Angleterre. La légende veut que ce style architectural ait été motivé par la croyance selon laquelle le diable se cachait dans les coins. Fait à noter, toutes leurs granges n'étaient pas rondes pour autant.



La grange ronde du village shaker de Hancock, Mass. (1826)
www.nps.gov/nr/travel/shaker/han.htm

Recommandation 1

Le concept de mise en valeur doit tenir compte de l'histoire des Shakers et de leurs granges rondes afin de contextualiser celles de l'Estrie.

2.2 - Les granges rondes en Estrie

La grange ronde est brièvement une vogue en Estrie entre 1890 et 1910.

Ces bâtiments comportent généralement trois niveaux : une étable à la base où séjournent les animaux ; une tasserie au second niveau où l'on entrepose le fourrage et un plateau supérieur (appelé batterie) que l'on accède par une rampe, couverte ou non, aussi appelée « garnaud » (un pont extérieur).

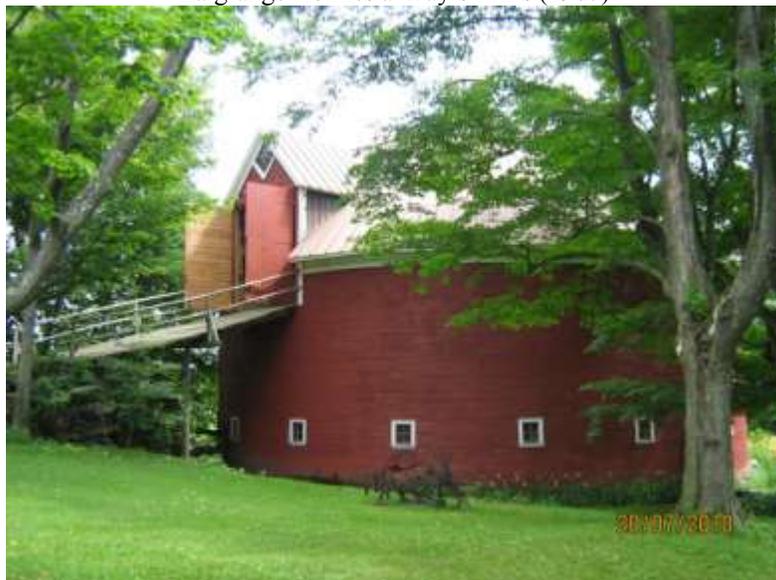
Cette façon de faire s'explique par une recherche d'efficacité et de productivité provoquée par l'essor de l'industrie laitière au tournant du XX^e siècle. La grange circulaire permet d'améliorer les mesures d'hygiène et de ventilation, d'accélérer la distribution de la nourriture à partir d'un silo central (désormais protégé des gelées), d'engranger une grande quantité de fourrage, d'économiser le bois de construction (par la réduction de la surface des murs extérieurs) et d'augmenter l'éclairage de l'étable.

Structuralement, ces bâtiments se caractérisent par un noyau central fait d'une charpente lourde de bois, qui supporte le silo, la batterie et le plancher de la tasserie. Ce noyau est enveloppé de petits colombages et de planches légères, qui le protègent des intempéries. La toiture est le résultat d'une technique et d'une expertise étonnantes : la forme arrondie, la disposition des planchettes et leur imbrication défient les lois de la gravité.²

On trouve encore six granges rondes en Estrie : à Austin, à Barnston³ (3), à Stanstead Est et à Mansonville.



La grange Holmes à Way's Mills (1907)



La grange Sheard à Barnston Ouest (1901)

² Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=1104

³ Nous avons visité deux de ces granges en compagnie de messieurs Michel Bastien et Gérard Leduc le 20 juillet 2010, soit celles de messieurs Holmes à Way's Mills et Sheard à Barnston Ouest.

Recommandation 2

Le concept de mise en valeur doit tenir compte de l'histoire des granges rondes en Estrie, afin de contextualiser celle de Mansonville.

2.3 - La grange ronde de Mansonville

Construite au centre du village en 1911 par Robert J. Jersey, la grange ronde de Mansonville a été exploitée par plusieurs propriétaires successifs, notamment comme ferme laitière. Ceci explique la présence d'une annexe servant de laiterie, construite en 1968 sur le côté sud du bâtiment.

Un des propriétaires, Charles-Eugène Labbé, qui a hérité de la grange ronde au décès de son père, Louis-Philippe, en 1966, mentionne l'existence d'autres annexes dont une boucherie montée sur une dalle de béton du côté nord, et un bâtiment, du côté sud, derrière la laiterie actuelle, qui servait à garder des cochons, des veaux ou des poules, aujourd'hui disparu. Il semble que la grange ait été équipée, à une certaine époque, de deux silos. Le premier, à l'intérieur, partait du plateau et descendant jusqu'à l'étable. Il sera démoli en 1961 pour faire place aux enclos à veaux de l'étable. Le second, installé en 1976 à l'extérieur, non loin du garnaud, côté sud, est aujourd'hui disparu. À l'arrière de la grange se trouvait un convoyeur à fumier.⁴



La grange ronde de Mansonville (1911)

D'un diamètre approximatif de 21 mètres au pied des murs, qui sont eux-mêmes d'une hauteur de six mètres, la grange est d'une hauteur totale de 15 mètres. Elle comporte trois niveaux : l'étable, la tasserie et le plateau. Au niveau du sol, l'étable accueillait un troupeau d'une cinquantaine de vaches dans des stalles aménagées autour d'un enclos réservé aux veaux. Le foin était engrangé dans la tasserie située au-dessus de l'étable. À l'étage supérieur, le plateau servait à recevoir les charrettes à foin l'été et à entreposer la machinerie agricole l'hiver.⁵

⁴ Entrevue de Charles-Eugène Labbé par Gérard Leduc, le 18 août 2010.

⁵ Association du Patrimoine de Potton inc., La grange ronde de Mansonville, 2009.

« Le Canton de Potton a connu trois autres granges rondes, aujourd'hui disparues. À Highwater, celle érigée par Bill Gendron a résisté au cyclone de 1913 ainsi qu'à l'inondation de novembre 1927 qui ravagea la vallée Missisquoi et une partie de la Nouvelle-Angleterre. Les deux autres s'élevaient le long de la route de Mansonville : la grange de Leon Eldridge, en face de l'actuel restaurant *La petite Europe*, et celle de Joseph messier, à l'intersection du chemin Traver »⁶.

Recommandation 3

Le concept de mise en valeur doit présenter l'histoire de la grange ronde de Mansonville dans le contexte de l'histoire du Canton et du village.

3. État physique

3.1 - Historique

La grange a fait l'objet d'inspection par monsieur Michael Grayson, ingénieur, en décembre 2008⁷, puis par CPF Groupe Conseil inc., en juillet 2009⁸.

Dans son examen général, Grayson constatait la dégradation avancée des fondations, l'état acceptable de la charpente des murs et des deux versants du toit, le manque de résistance latérale de la corniche, le délabrement de la culée du pont d'entrée, l'état moyen du revêtement des murs et les fenêtres presque toutes brisées. Il recommandait un total de dix-huit interventions plus ou moins majeures.

CPF Groupe Conseil avait pour mandat d'identifier les mesures temporaires nécessaires à la stabilisation de la structure. Il observait plusieurs problèmes structuraux, notamment le déplacement latéral de l'ensemble de la structure vers l'arrière; une fissuration importante du mur de fondation dans la section de la rampe; un déplacement de la culée de la rampe vers la grange; l'inclinaison des murs extérieurs, des colonnes et des murs intérieurs; le fait qu'une partie du mur extérieur soit dans le vide dans la partie arrière du bâtiment; et l'absence ou le relâchement de certains tirants latéraux au niveau du premier anneau technique. Il recommandait diverses interventions visant à stabiliser la structure et à empêcher sa détérioration supplémentaire. Il énumérait aussi des travaux additionnels indispensables avant que la grange ne puisse être rendue accessible au public.

La planification de la Municipalité du Canton de Potton prévoit la réalisation de travaux de consolidation et de rénovation en 2010 et 2011. Dans ce contexte, il est important de s'assurer que les travaux de rénovation intérieure tiennent compte du concept de mise en valeur.

Recommandation 4

Les travaux de consolidation et de rénovation du bâtiment doivent tenir compte du concept de mise en valeur.

⁶ Idem.

⁷ Grange circulaire, Mansonville. Rapport sommaire d'inspection, décembre 2008.

⁸ Rapport de CPF Groupe Conseil inc., 13 juillet 2009.

3.2 – Critères de restauration

Les travaux de consolidation et de restauration impliquent des choix. Toute intervention de ce type doit tenir compte de l'évolution architecturale du bâtiment au fil de son histoire et l'intervention doit être positionnée dès le départ entre :

- Restaurer le bâtiment à son état original (1911 et décennie suivante). Cette approche exige le retrait de tous les ajouts ultérieurs qui nuiraient à l'interprétation de la période retenue.
- Restaurer le bâtiment en tenant compte de son évolution architecturale. Cette approche implique la conservation de toutes les structures ultérieures à la construction et, à la limite, leur reconstruction. Elle impose une période d'interprétation beaucoup plus vaste.

Nous recommandons la première option.

Recommandation 5

La restauration et la restauration du bâtiment devront privilégier la période initiale du bâtiment, soit 1911-1920.

Sur le côté sud de la grange se trouve une annexe construite en 1968 et ayant servi de laiterie. Bien qu'elle documente l'évolution historique du bâtiment et ses fonctions, cette structure est très postérieure au corps central, construit en 1911, et son existence entraînera la confusion dans la mise en valeur des lieux. Nous recommandons de ne pas la conserver.

Recommandation 6

La laiterie du côté sud de la grange ne doit pas être conservée lors de la restauration du bâtiment.



La laiterie de la grange ronde de Mansonville (à gauche)

Plusieurs questions sont soulevées par le garnaud (la passerelle donnant accès au plateau), notamment au sujet de son toit couvert. Selon monsieur Labbé, propriétaire de la grange à

compter de 1966, le garnaud a toujours été muni d'un toit protégeant la structure de bois des intempéries. C'est toutefois monsieur Labbé lui-même qui a ajouté à la structure ses côtés en tôle actuels⁹.

Par ailleurs, toutes les granges rondes n'étaient pas munies de garnauds couverts. Certaines ont d'ailleurs été rénovées sans cette structure, notamment la grange Sheard à Barnston Ouest. Dans ce contexte, et à moins qu'une photographie ancienne ne vienne préciser la question, nous recommandons de conserver le toit du garnaud, sans les côtés de tôle

Recommandation 7

Le toit du garnaud devra être conservé lors de la restauration du bâtiment, mais ses côtés de tôle devront être retirés.



Le garnaud couvert de grange ronde de Mansonville

La toiture de la grange est actuellement en tôle. À l'origine, elle était sans doute en bardeau de bois, probablement du cèdre. La restauration de ce revêtement serait excessivement coûteuse et exigerait un entretien disproportionné. Nous recommandons d'adopter la solution appliquée sur la totalité des granges rondes visitées, soit une toiture en tôle.

Recommandation 8

La toiture devra être revêtue de tôle lors de la restauration du bâtiment.

D'autres choix devront être faits et relèvent des compétences d'un architecte. Pensons par exemple au niveau du bâtiment lors de la restauration des fondations, au remplacement des poutres de soutien ou à l'utilisation de vieux bois de grange dans la rénovation intérieure. Dans tous les cas, le critère fondamental devra demeurer l'authenticité du bâtiment.

⁹ Entrevue de Charles-Eugène Labbé par Gérard Leduc, le 18 août 2010.

Recommandation 9

Toute restauration devra être apportée dans le respect de l'authenticité du bâtiment, dans la mesure du possible en utilisant des matériaux originaux, et en modifiant le moins possible son apparence originale.

4. L'offre régionale

4.1 – Fréquentation touristique en Estrie

La mise en valeur de la grange ronde étant une initiative récréotouristique, il est nécessaire d'établir le comportement général des visiteurs en Estrie et de dresser un portrait global de la fréquentation potentielle, car c'est cette clientèle que la grange ronde devra attirer.

Profil statistique de la fréquentation touristique

En 2008, le Québec a accueilli 26 008 000 de touristes qui ont dépensé un total de 6,9 milliards de dollars, soit une moyenne de 265\$ par séjour de 3,1 jours¹⁰. De ce total

- 77,7% étaient des Québécois, qui représentent 52,4% des dépenses encourues par les touristes.
- 10,8% provenaient du reste du Canada, qui représentent 14,1% des dépenses.
- 7,1% étaient Américains, avec 15,5% des dépenses.
- 4,5\$ arrivaient d'autres pays, avec 17,9% des dépenses¹¹.

Si les Québécois sont les touristes les plus nombreux, proportionnellement, ils sont donc aussi les moins dépensiers.

Du total des touristes accueillis au Québec, 2 366 000 ont visité l'Estrie, soit 8,4% du volume total, et ont dépensé un total de 350 000 000\$ durant leur séjour, soit 5,3% du total des dépenses touristiques au Québec. Le séjour moyen de ces touristes était de 2,4 jours et leur dépense moyenne durant leur séjour était de 148\$, ce qui constitue un des taux les plus faibles au Québec¹².

Le tableau 1 précise le comportement des touristes en Estrie selon leur provenance.

Tableau 1 - Touristes en Estrie (2008)¹³

Provenance	(% du total)	Dépenses (% du total)
Québec	91,7	82,3
Autres provinces canadiennes	2,2	3,9
États-Unis	4,5	8,0
Autres pays	1,6	5,8

¹⁰ Gouvernement du Québec, *Le tourisme en chiffres*, édition 2010, p.10.

¹¹ Ibid, p.11.

¹² Ibid, p. 32-33.

¹³ Ibid, pp. 32-35.

L'Estrie comptait, en 2008, 2002 entreprises associées au secteur du tourisme¹⁴ et ce secteur générait 4400 emplois¹⁵.

Les conclusions à tirer de ces statistiques sont éloquentes :

1. Les Québécois constituent la vaste majorité des touristes en Estrie, mais ils ne dépensent pas en proportion de leur présence.
2. Les touristes les plus dépensiers sont les Américains et ceux provenant d'autres pays.

Le constat à retenir demeure que **la vaste majorité des touristes visitant l'Estrie est d'origine québécoise** et que, de façon générale, c'est à eux que la grange s'adressera d'abord, suivie des Américains, des gens en provenance d'autres pays et des canadiens.

Recommandation 10

La mise en valeur de la grange ronde s'adressera à un public québécois, mais elle doit être bilingue pour tenir compte des autres visiteurs ainsi que du profil linguistique de la population locale.

Profil du visiteur

Le visiteur moyen de l'Estrie se répartit entre habitants de la région en ballade pour la journée, touristes de passage, villégiateurs et estivants. Certains sont en voiture, d'autres à vélo, d'autres encore sont des randonneurs. Certains arriveront à Mansonville en suivant le Chemin des Cantons ou pour assister aux activités déjà en place, d'autres en revenant d'Owl's Head ou par hasard.

Tous ces visiteurs sont susceptibles de visiter la grange ronde. Pour s'en assurer, il sera nécessaire d'assurer sa visibilité

- En déposant des dépliants dans tous les kiosques touristiques appropriés et en assurant une présence sur les sites Internet des organismes touristiques et patrimoniaux de la région.
- En assurant la présence d'une structure d'accueil visible et efficace à Mansonville.
- En assurant une signalisation appropriée aux environs de la Municipalité.

Recommandation 11

La grange ronde doit s'inscrire dans le réseau récréotouristique régional pour se faire connaître et attirer des visiteurs.

4.2 - L'offre récréotouristique régionale

Un portrait de l'offre culturelle et récréotouristique régionale permet d'établir le contexte dans lequel s'insère le projet et de bien définir le rôle qu'il sera appelé à jouer. Il est en effet capital de

¹⁴ Ibid, p.38.

¹⁵ Ibid, p. 39.

mettre sur pieds un produit qui se distingue de l'ensemble tout en étant complémentaire afin d'attirer une clientèle qui sera autrement gardée captive par le réseau déjà en place.

Bien que la grange ronde ne sera pas un musée, il est nécessaire d'établir une base comparative avec les institutions muséales (musées, centres d'interprétation et centres d'exposition). En 2009, le Québec comptait un total de 423 de ces institutions réparties comme suit :

- 19 musées d'art
- 79 musées d'histoire, archéologie et ethnologie
- 191 lieux d'interprétation d'histoire, archéologie et ethnologie
- 25 musées de sciences
- 45 lieux d'interprétation de sciences
- 64 centres d'exposition¹⁶

Ces institutions muséales ont été fréquentées par 11 970 853 visiteurs¹⁷ dans des proportions propres aux types d'institutions.

L'Estrie compte 25 institutions muséales, dont 14 s'intéressent à l'histoire et au patrimoine, 12 à l'art et 12 aux sciences et technologies (incluant les sciences naturelles et le patrimoine industriel¹⁸). Comme les chiffres l'indiquent, plusieurs institutions touchent simultanément plusieurs secteurs thématiques. L'offre muséale de la région n'a donc pas de dominante marquée, mais son infrastructure en termes d'interprétation et de mise en valeur du patrimoine est solide.

Au total 221 515 personnes ont visité les 25 institutions muséales estriennes, soit 1,8% de l'ensemble des visites effectuées au Québec, alors que la région compte 5,9% du total des institutions¹⁹ et 8,4% du total des visites touristiques. Cette disparité s'explique en partie par la faible concentration des institutions sur un vaste territoire, mais un constat s'impose néanmoins : les touristes qui fréquentent l'Estrie n'ont pas nécessairement pour priorité les activités culturelles.

Tableau 2 - Touristes en Estrie (2008)²⁰

	Institutions muséales	Clientèle scolaire	Clientèle générale	Clientèle hors murs	Total
Québec	423	1 016 742	10 700 806	253 305	11 970 853
Estrie	25	18 912	197 570	5 033	221 515

¹⁶ Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Visiteurs dans les institutions muséales répondantes selon le type d'institution et la discipline*, Québec, 2009.

¹⁷ Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Fréquentation des institutions muséales répondantes*, Québec, 2009.

¹⁸ Société des musées québécois, *Guide des musées 2010*.

¹⁹ Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Visiteurs dans les institutions muséales répondantes, par région administrative*, Québec, 2009.

²⁰ Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Fréquentation des institutions muséales répondantes*, Québec, 2009.

La clientèle scolaire représente 8,5% des visites en Estrie, un taux à peu près identique à celui de l'ensemble des institutions muséales québécoises. Il en va de même pour les clientèles régulières et hors les murs. Il est important, toutefois, de tenir compte du fait que l'ensemble des institutions n'est pas doté de structures éducatives élaborées et celles qui en disposent reçoivent une proportion plus élevée d'élèves que les autres. Au Musée de la Nature et des Sciences de Sherbrooke, par exemple, cette proportion atteint 50% des visiteurs.

Par contre, en raison de leurs limites budgétaires, il est aussi connu que les écoles se prévalent en très forte proportion des ressources éducatives disponibles dans leur milieu immédiat et qu'elles ont de moins en moins tendance à organiser des sorties à grandes distances.

Recommandation 12

La mise en valeur de la grange ronde doit offrir des ressources éducatives à la clientèle scolaire environnante.

Enfin, les familles de touristes et de villégiateurs représentent, particulièrement durant l'été, une clientèle à attirer, dans la mesure où elle est à la recherche d'activités ludiques convenant à la fois aux enfants et aux adultes.

Recommandation 13

La mise en valeur de la grange ronde doit offrir une structure d'animation pour les familles.

Par contre, dans le contexte actuel de vieillissement de la population, la population d'âge scolaire diminue et il serait illusoire de croire qu'elle constituera le public d'avenir. Il faut aussi tabler aussi sur les jeunes retraités, grands consommateurs de culture et de récréotourisme.

Recommandation 14

La mise en valeur de la grange ronde doit tenir compte des 55 ans et plus.

4.3 – Le réseau culturel régional

Pour établir le contexte global dans lequel la grange ronde est appelée à s'insérer, il faut d'abord cerner l'offre culturelle et récréotouristique de la région.

Agrotourisme

À l'heure actuelle, le réseau des ressources agrotouristiques de l'Estrie compte déjà un nombre appréciable de ressources, auxquelles il faudrait encore ajouter les nombreuses érablières :

- Bleu Lavande (Fitch Bay)
- Bleuetière Benoît (Dunham)
- Bleuetière du verger (Bromont)
- Ferme La Généreuse (Cookshire – Eaton)
- Joie de Lavande (Lac-Brôme)
- Ferme Martinette (Coaticook)
- La Feuille Verte (Bromont)
- Miellerie Lune de Miel (Stoke)
- Centre d'interprétation d'argousier (Lac-Brôme)

- Rose des champs (Ste-Catherine-de-Hatley)
- Verger familial C.R. (Magog)
- Verger Le Gros Pierre (Compton)
- Canard du Lac-Brôme (Lac-Brôme)
- La route des vins
- Savon des Cantons (Magog)
- Savonnerie Christiane Fortin (Granby)
- Savonnerie des diligences (Eastman)
- Ferme le Seigneur des agneaux (Stukeley-Sud)
- Le Musée du chocolat (Bromont)

Hormis les expositions agricoles d'Ayer's Cliff, de Bedford, de Brome, de Richmond et de Compton, la région compte aussi plusieurs événements agrotouristiques :

- La fête des vendanges (Magog)
- La fête du chocolat (Bromont)
- La clé des champs (Dunham)
- Le week-end des saveurs (Compton)
- La fête des gourmands (Asbestos)
- L'automne en fête (Notre-Dame-des-Bois)
- Les 4 saisons au vignoble (Dunham)
- Canard en fête (Lac-Brôme)
- Festival de la tarte aux pommes (Stanbridge-Est)
- Les comptonales (Compton)
- La foire aux citrouilles (Compton)

Activités de plein air

Nous ne recensons ici que les activités de nature ludique et familiale :

- Arbre Aventure (Eastman)
- Arbre Sutton (Sutton)
- Centre de la nature de Farnham (Farnham)
- Ferme Criadorable (Dunswell)
- Ferme Héritage Minier (Granby)
- Halte des pèlerins (Sherbrooke)
- Labyrinthe Magog (Magog)
- Cercle de pierres (Stanstead)
- Marais aux Cerises (Magog)
- Safari Aventure Loowak (Waterloo)

Institutions muséales

Même si la grange ronde ne sera pas un musée, sa vocation patrimoniale exigera qu'elle soit associée de près avec le réseau des institutions muséales de la région.

- Astrolab du Mont-Mégantic (Notre-Dame-des-Bois)
- Centre culturel et du patrimoine Uplands / Musée de Lennoxville-Ascot (Sherbrooke)
- Centre culturel Yvonne-L. Bombardier (Valcourt)
- Centre d'interprétation de l'ardoise (Richmond)
- Centre d'interprétation de l'histoire de Sherbrooke (Sherbrooke)
- Centre d'interprétation de la nature du Lac Boivin (Granby)
- Centre d'interprétation du granit de Stanstead – GranitExpo (Stanstead)
- Galerie d'art du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke (Sherbrooke)
- Centre d'art Foreman de l'Université Bishop's (Sherbrooke)
- Lieu historique national du Canada Louis-S.-St-Laurent (Compton)
- Maison du granit (Lac-Drolet)
- Moulin à laine d'Ulverton (Ulverton)

- Moulin Bernier (Courcelles)
- Musée Beaulne (Coaticook)
- Musée Bruck (Cowansville)
- Musée Colby-Curtis (Stanstead)
- Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke (Sherbrooke)
- Musée des beaux-arts de Sherbrooke (Sherbrooke)
- Musée des communications et d'histoire de Sutton (Sutton)
- Musée historique du comté de Brome (Knowlton)
- Musée international d'Art naïf de Magog (Magog)
- Musée J. Armand Bombardier (Valcourt)
- Musée Missisquoi (Stanbridge-Est)
- Parc historique de la poudrière de Windsor (Windsor)
- Musée historique du comté de Compton (Eaton Corner)
- Zoo de Granby (Granby)

Artisanat, métiers d'art et métiers traditionnels

- Boutique des métiers d'art de l'Estrie (Sherbrooke)
- Les trésors de la grange (Magog)
- F'ARTham (Farnham)
- Héritage Windsor (Stanbridge est)
- Le Vieux Forgeron (Stanstead)
- Nature autochtone (Austin)
- Poterie Christine Audet (Magog)

À tout cela s'ajoutent encore les centres de santé et spas, les terrains de golf, les parcs nationaux et centres de plein air, les parcs aquatiques, le train touristique Orford-Express (Magog), les boutiques artisanales, les antiquaires, les galeries d'art, les activités sportives de plein air. Il suffit de consulter le site Internet de Tourisme Cantons de l'Est²¹ pour constater la diversité de l'offre régionale.

À la lumière de cette vue d'ensemble, nous recommandons que la mise en valeur de la grange ronde développe les volets patrimonial et agrotouristique.

Recommandation 15

La mise en valeur de la grange ronde sera de nature patrimoniale et agrotouristique. Elle s'insèrera dans les réseaux appropriés.

4.4 – L'offre locale

Si la grange ronde est certes l'une des grandes richesses patrimoniales, la Municipalité du Canton de Potton dispose déjà d'une excellente infrastructure en matière de culture et de patrimoine. Les manifestations, nombreuses et diversifiées, y sont solidement implantées :

²¹ www.cantonsdelest.com

- Les Samedis de Potton
- Le Festival multiculturel de Potton
- L'Autumfest
- L'Oktoberfest
- De nombreux sentiers en forêt
- Des tables champêtres
- Cinéma-Potton
- La Maison Reilly
- Le Festival d'hiver Cœur en fête
- La Fête des voisins
- Le Marché fermier

La *Politique culturelle et patrimoniale* de la Municipalité (septembre 2010) établit une liste exhaustive de secteurs culturels dans lesquels des associations sont actives : littérature, patrimoine, arts de la scène, musique, danse, peinture, cinéma et vidéo, photographie et arts visuels²².

La Municipalité participe par ailleurs à plusieurs activités à grand rayonnement comme le Tour des Arts, la Journée du patrimoine, le Chemin des Cantons et les Journées de la culture. Elle est aussi impliquée dans la Northern Forest Canoe trail (route bleue qui passe par Mansonville et le lac Memphrémagog), la Réserve naturelle des Montagnes-Vertes et le Projet Missisquoi-Nord.

Tous ces événements attirent leur part de visiteurs. Si l'on considère que la station de ski Owl's Head peut desservir 14 400 skieurs / planchistes à l'heure, il est clair que la grange ronde, une fois mise en valeur et mise en marché, pourra compter sur un public potentiel (pour ne pas dire captif) important.

La communauté de Mansonville compte aussi de nombreux artistes et artisans, parmi lesquels on compte notamment : Jean Soumis, ébéniste; Cleryl Clinton Veillon, conceptrice de bijoux; Mary Harman, peintre; Stansje Platenga, peintre et photographe; Stankley Lake, potier; et Ken Muldoon, sculpteur.

De plus, la Municipalité abrite plusieurs associations :

- L'Association du Patrimoine de Potton
- L'Association de l'étang Sugar Loaf
- La Bibliothèque commémorative de la Légion
- Le Centre d'apprentissage communautaire de Potton
- Le Club Chasse & Pêche du comté de Brome
- Le Club Age d'or
- Le Club Optimiste
- Le club de courtpointes Potton Valley Quilters (depuis 1986)
- Eastern Star
- Le Centre de loisirs des retraités
- La Fiducie Foncière de la Vallée du Ruiter
- Le Centre d'action bénévole de la Missisquoi-Nord
- La Maison des jeunes
- Le Centre Ken Jones

²² Municipalité du Canton de Potton, *Politique culturelle et patrimoniale*, 7 septembre 2010.

- Nutri-santé
- Les Elfes de Noël
- Le Comité consultatif en urbanisme (CCU), le Comité culturel et le Comité de revitalisation du village de la Municipalité du canton de Potton

Depuis 1992, l'Association du Patrimoine de Potton, en particulier, a grandement contribué à faire connaître le patrimoine local grâce à ses dépliants, ses brochures, ses livres, ses circuits d'interprétation, ses vidéos, ses expositions, ses panneaux d'interprétation et ses conférences. La Municipalité serait sage de s'assurer la collaboration de cet organisme dans le fonctionnement quotidien de la grange ronde lorsqu'elle sera sur pied.

Dans ce contexte particulier de dynamisme culturel et de sensibilisation au patrimoine, il est essentiel que la mise en valeur de grange ronde s'insère dans le réseau existant. Elle doit en devenir un complément important, une plaque tournante et un élément d'appel, sans toutefois porter ombrage à ce qui se fait déjà. Elle devra être utile aussi bien à la communauté qu'à la clientèle touristique.

Recommandation 16

La grange ronde doit s'insérer dans l'infrastructure locale déjà en place et servir sa communauté autant que la clientèle touristique.

Plusieurs ressources sont par ailleurs situées dans un rayon de 50 km de la Municipalité :

- Grange Walbridge (Mystic – St-Ignace-de-Stanbridge)
- Musée Missisquoi (Stanbridge-Est)
- Musée des communications et d'histoire de Sutton
- Musée Bruck (Cowansville)
- Musée historique du comté de Brome (Knowlton)
- F'ARTham (Farnham)
- Héritage Windsor (Stanbridge est)
- Centre d'interprétation d'argousier (Knowlton)
- Arbre Sutton (Sutton)
- Centre de la nature de Farnham (Farnham)
- Arbre Aventure (Eastman)
- Bleuetière Benoît (Dunham)
- Centre d'interprétation du granit de Stanstead – GranitExpo (Stanstead)
- Musée Colby-Curtis (Stanstead)
- Musée international d'Art naïf de Magog (Magog)
- Les trésors de la grange (Magog)
- Le Vieux Forgeron (Stanstead)
- Poterie Christine Audet (Magog)
- Savon des Cantons (Magog)
- Verger familial C.R. (Magog)
- Labyrinthe Magog (Magog)
- Cercle de pierres (Stanstead)
- Marais aux Cerises (Magog)
- Savonnerie des diligences (Eastman)

Il est donc tout à fait envisageable que la grange ronde s'insère dans le réseau patrimonial et agrotouristique existant et qu'elle développe avec ses intervenants des partenariats avantageux. Dans cet ordre d'idées, la création d'un circuit patrimonial propre au Canton de Potton et complémentaire à la Route des Cantons pourrait influencer positivement l'achalandage de la grange ronde.

Recommandation 17

La grange ronde doit s'insérer dans le réseau des ressources patrimoniales et agrotouristiques en place dans son milieu immédiat et développer des partenariats.

Recommandation 18

La mise en valeur de la grange ronde doit s'insérer au cœur de l'offre culturelle, patrimoniale et récréotouristique de Potton.

5. Les grandes orientations

5.1 – Le Plan stratégique de développement de la Municipalité

L'objectif premier du *Plan stratégique de développement* adopté par la Municipalité en janvier 2010 est d'accroître l'activité économique, entre autres :

1. En exploitant le caractère distinctif du village et notamment le patrimoine bâti, environnemental et archéologique, dont la grange ronde;
2. En mettant au point une politique récréotouristique comprenant un circuit touristique spécifique à Potton;
3. En mettant au point une politique culturelle visant à mettre en valeur la communauté artistique locale;
4. En favorisant la mise en valeur du secteur agricole qui favorisera, entre autres, la microagriculture.

Tableau 3 - Plan stratégique de développement de la Municipalité du Canton de Potton (janvier 2010)²³

* Les zones ombrées indiquent les éléments d'intérêt particulier dans le contexte de la mise en valeur de la grange ronde

Objectifs	Résultats recherchés	Moyens	Actions
Accroître l'activité économique	Créer des emplois	Revitalisation économique et esthétique du village	Création d'un comité de revitalisation du village et mise en oeuvre de ses recommandations. Aménagements récréatifs à bonifier et à compléter. Encourager l'achat local Faciliter l'accueil d'activités populaires.
		Rechercher la croissance économique	Raviver le comité économique et appliquer les recommandations retenues par le conseil.

²³ <http://potton.ca/canton/plan-strategique-developpement>

Plan d'interprétation et de mise en valeur de la grange ronde de Mansonville

		Exploiter notre caractère distinctif	<p>Compléter le projet de mise en valeur de la rivière Missisquoi-Nord.</p> <p>Miser sur la complémentarité Owl's H., Réserve naturelle des Montagnes Vertes et la Fiducie foncière de la vallée du Ruiter.</p> <p>Exploiter la grange ronde, le pont couvert, les patrimoines bâti, environnemental et archéologique.</p>
		Politique récréotouristique	<p>Formuler la politique et reconnaître le récréotourisme comme premier moteur de l'économie locale.</p> <p>Créer un circuit touristique spécifique à Potton.</p>
		Politique culturelle	<p>Développer une politique pour la mise en valeur de notre riche communauté artistique.</p> <p>Mise en oeuvre des recommandations du comité culturel.</p>
		Exploiter nos secteurs agricole et forestier	<p>Encourager la microagriculture et la transformation du bois par différentes mesures incitatives.</p> <p>Création d'un comité agroforestier.</p> <p>Mise en oeuvre des recommandations du comité agroforestier.</p>
Attirer et retenir les jeunes	Accroître la population permanente	Politique familiale	<p>Confier à un expert le mandat de recommander une politique familiale.</p> <p>Réclamer la fusion des deux écoles pour attirer de jeunes familles.</p>
Créer une image de marque	Associer notre milieu de vie à une image enviable	Politique de promotion de la municipalité	<p>Retenir les services d'un expert pour nous aider à nous situer sur l'échiquier des municipalités attirantes.</p>
Améliorer la qualité de vie	Rendre notre milieu de vie plus attrayant	Recours à des programmes gouvernementaux	<p>Réseau québécois des villes et villages en santé.</p> <p>Municipalité amie des aînés.</p>

			<p>Projets de développement durable recommandés par le comité environnement et développement durable.</p> <p>Développer un lien plus étroit avec le Centre de santé et services sociaux Memphrémagog.</p>
Rapprocher la municipalité et les citoyens	Amélioration de la perception des citoyens	Intensifier les communications, faciliter les relations avec les contribuables	<p>Faire du portail Internet une source complète de renseignements.</p> <p>Intensifier la communication auprès des citoyens.</p> <p>Priorité à la qualité du service aux citoyens par différentes mesures internes.</p>

5.2 – La Politique culturelle et patrimoniale de la Municipalité

Le 7 septembre 2010, la Municipalité adoptait une *Politique culturelle et patrimoniale*. Statuant que « la culture et le patrimoine sont un des axes importants du développement de notre canton », cette politique s'inscrit dans la lignée du *Plan stratégique de développement*. Elle reconnaît « la richesse de son patrimoine humain, architectural, paysager et archéologique; la vitalité artistique et culturelle de ses citoyens; la culture et le patrimoine en tant que facteurs de qualité de vie; la culture et le patrimoine comme axes de développement économique et social; l'importance de l'accessibilité aux arts, à la culture et au patrimoine pour sa communauté; le caractère bilingue et multiculturel de la collectivité; le caractère évolutif de sa politique culturelle ».

Parmi ses objectifs, plusieurs concernent la grange ronde :

- 2010-2011 : Étudier les sites potentiels d'un lieu culturel rassembleur, préciser sa vocation, soutenir la mise en place d'équipements adéquats et contribuer à son entretien. À cet effet, étudier les sites potentiels (dont) la grange ronde de Mansonville. (...) La grange ronde de Mansonville doit devenir un lieu patrimonial ouvert au public et une halte incontournable sur le *Chemin des Cantons*.
- 2011-2013 : Solidifier la grange ronde de Mansonville et voir à son développement en conformité avec les recommandations de l'étude en cours, en vue de l'adapter à sa future vocation.
- 2011-2013 : Créer des haltes touristiques à la grange ronde de Mansonville, au pont de la Frontière et au site archéologique Jones (...).
- 2011-2013 : Créer un itinéraire balisé, *Routes de Potton*, complémentaire au *Chemin des Cantons*, pour faciliter la visite des lieux archéologiques et patrimoniaux, tant aux Pottonais qu'aux touristes.
- 2011-2013 : Créer une brochure annuelle présentant les activités culturelles et patrimoniales qui s'offrent aux visiteurs et aux résidents durant les quatre saisons.

- 2011-2013 : Établir des liens avec la Commission scolaire des Sommets et l'Eastern Township School Board dans le cadre du programme *La culture à l'école* des ministères de l'Éducation et de la Culture du Québec, pour favoriser l'exploitation des ressources culturelles et patrimoniales de Potton.
- 2010-2020 : Que la grange ronde de Mansonville soit un lieu patrimonial ouvert au public et une halte incontournable sur le *Chemin des Cantons*.²⁴

Recommandation 19

La mise en valeur de la grange ronde doit respecter les objectifs de la *Politique culturelle et patrimoniale* et du *Plan stratégique de développement de la Municipalité*.

5.3 – Le schéma d'aménagement de la MRC

Dans les *Orientations et projets du gouvernement en matière d'aménagement, Municipalité régionale de comté de Memphrémagog*, le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) formulait la recommandation suivante : *au regard des territoires d'intérêt historique et patrimonial, la MRC identifie les bâtiments agricoles comme monuments classés : la grange circulaire Damase-Amédée-Dufresne (Austin) et une grange ronde (Potton). Le MAPAQ souhaite que la MRC favorise leur mise en valeur au plan agrotouristique notamment dans le cadre de la route culturelle « Chemin des Cantons »*²⁵.

Le concept de mise en valeur doit tenir compte de ces critères et faire une place à l'aspect agroalimentaire, sans pour autant évacuer le patrimoine et l'histoire. Dans l'état actuel des choses, le secteur agrotouristique du Canton de Potton est encore en gestation. Il gravite autour des chèvres, des moutons, des porcs, des poules et des œufs, du miel, de l'agneau, de l'acériculture et pourrait aussi comprendre les pommiers sauvages et les champignons. Ces secteurs, et ceux qui s'y ajouteront, seront ceux qui feront l'objet d'une mise en valeur. Pourraient s'ajouter : l'industrie du bois et l'agriculture.

Recommandation 20

La mise en valeur de la grange ronde doit tenir compte de l'angle agrotouristique dans son interprétation du passé et du présent de la région, sans toutefois évacuer l'histoire et le patrimoine.

Par ailleurs, à l'heure actuelle, dans le Canton de Potton, le Chemin des Cantons identifie deux lieux d'intérêt principaux: la Place Manson, où se trouve un panneau d'interprétation, et la Maison Manson (3, rue Bellview). Il cible aussi, comme « autres points d'intérêt », la grange ronde et la route scénique Dunkin-Abercorn²⁶. La Municipalité devra s'assurer que la grange ronde, une fois mise en valeur, figure comme élément phare sur le Chemin des Cantons.

²⁴ Municipalité du Canton de Potton, *Politique culturelle et patrimoniale*, 7 septembre 2010.

²⁵ Direction générale des régions du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), *Orientations et projets du gouvernement en matière d'aménagement, Municipalité régionale de comté de Memphrémagog*, août 2009, p.35.

²⁶ www.chemindescantons.qc.ca/spip.php?article12&lang=fr

5.4 – La politique nationale de la ruralité

En 2006, le gouvernement du Québec rendait publique sa *Politique nationale de la ruralité 2007-2014*, visant à mettre en valeur le mode de vie rural. Il s'agissait de la deuxième génération de pactes ruraux.

Le gouvernement invite les communautés rurales à mettre de l'avant des actions permettant d'améliorer leur bilan démographique dans les milieux en décroissance ou encore d'intégrer harmonieusement les nouvelles populations. Il encourage aussi les milieux ruraux à s'approprier leur territoire et leurs ressources par des initiatives individuelles et collectives, en misant sur l'engagement des élus, des citoyens et des organisations locales. Il les incite aussi à offrir aux résidents et aux nouveaux arrivants un cadre social et économique attrayant, avec une gamme d'activités et de services adaptés aux besoins et à la taille des collectivités. Enfin, il convie les communautés rurales à favoriser un développement harmonieux et durable de leur territoire²⁷.

Pour y parvenir, la politique privilégie les orientations stratégiques suivantes :

1. Promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations
2. Favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire
3. Assurer la pérennité des communautés rurales
4. Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques²⁸.

La correspondance entre le projet de mise en valeur de la grange ronde et ces orientations stratégiques ayant déjà établie dans la demande de financement²⁹, nous ne nous y attarderons pas. Qu'il suffise de mentionner que l'obtention du financement demandé implique que le tout a été jugé acceptable.

Parmi les champs d'expérimentation qu'elle identifie, il est évident que celui qui concerne la mise en valeur de la grange ronde est : *La culture et le patrimoine au coeur du développement rural : la mise en valeur des caractéristiques culturelles, patrimoniales et historiques des milieux comme levier économique et social*³⁰.

Recommandation 21

La mise en valeur de la grange ronde doit se faire en accord avec les orientations de la *Politique nationale de la ruralité*.

²⁷ Gouvernement du Québec, *Politique nationale de la ruralité 2007-2014*, p. 21.

²⁸ Idem

²⁹ Demande de financement au Pacte rural de la MRC Memphrémagog par la Municipalité du Canton de Potton, 9 avril 2010, p.3.

³⁰ Gouvernement du Québec, *Politique nationale de la ruralité 2007-2014*, p. 33.

6. Les options de mise en valeur

Toute mise en valeur efficace requiert des moyens à appropriés aux thématiques et au lieu. Certains sont traditionnels, d'autres moins. Certains impliquent des contraintes importantes et des coûts élevés, alors que d'autres sont plus flexibles et économiques. Il importe d'identifier ceux qui correspondent le mieux à la situation de la grange ronde de Mansonville en termes d'aspirations et de besoins.

6.1 - Le musée

Le premier mode de mise en valeur du patrimoine auquel on songe habituellement est le musée.

Le musée est une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation.³¹

Les musées sont des institutions d'intérêt public. Ils interpellent leurs visiteurs, favorisent une meilleure compréhension, permettent de tirer plaisir et de partager des patrimoines culturels et naturels authentiques. Les musées acquièrent des témoins matériels et immatériels de la société et de la nature, ils les préservent, font des recherches à leur sujet, les interprètent et les exposent. En tant qu'établissements éducatifs, ils offrent une tribune propice à la pensée critique et à la recherche. Les musées sont des institutions permanentes sans but lucratif, régulièrement ouvertes au public, qui proposent des expositions.

Cette définition inclut les institutions qui poursuivent des objectifs similaires et qui remplissent la plupart ou certaines des fonctions d'un musée. Par conséquent, sont reconnus comme musées :

- *Les lieux de présentation d'expositions, entre autres les galeries d'art et les centres de sciences et d'interprétation;*
- *Les institutions qui présentent des collections ou mettent en valeur des plantes ou des animaux, notamment les jardins botaniques, les biodômes, les jardins zoologiques, les aquariums et les insectariums;*
- *Les établissements culturels qui contribuent à la préservation, au maintien et à la gestion de ressources patrimoniales biologiques, matérielles et immatérielles.*
- *Les monuments et les sites naturels, archéologiques, ethnographiques et historiques.³²*

Les musées (...) acquièrent, conservent, étudient et mettent en valeur des collections. Grâce à eux, notre patrimoine est sauvegardé, transmis, mis à la portée de tous, dévoilé aux gens de la région comme aux touristes curieux de mieux connaître un coin de pays. Ces institutions effectuent des recherches et réalisent des activités de diffusion : expositions,

³¹ Statuts de l'*International Council of Museums* (ICOM), adoptés par la 22e Assemblée générale de l'ICOM, Vienne, 24 août 2007.

³² Association des musées canadiens, www.museums.ca/fr/info_et_ressources/rapports_et_lignes_directrices/definition_dun_musee/index.php

activités éducatives et culturelles, publications, etc. Un jardin botanique? Un jardin zoologique? Un aquarium ? Ce sont aussi des musées car ils possèdent des «collections vivantes» qu'ils rendent accessibles au public.³³

« Institution muséale » désigne des institutions permanentes, à but non lucratif, oeuvrant au Québec, au service de la corporation et de son développement, ouvertes au public, et qui réalisent à l'égard des témoins matériels de l'homme et de son environnement l'une ou plusieurs des fonctions suivantes : la recherche, le collectionnement, la conservation, l'éducation et la diffusion.³⁴

Le musée a donc des caractéristiques et des fonctions bien définies :

Caractéristiques	Fonctions
Permanent	Collection
Possède une collection qu'il doit conserver, étudier et mettre en valeur	Conservation
Logé dans un bâtiment adapté à sa fonction, notamment au niveau des conditions climatiques	Recherche
Équipé d'une réserve destinée à abriter sa collection et de salles d'exposition	Exposition
Dispose d'une programmation d'expositions permanentes, temporaires et itinérantes	Éducation
Offre des ressources éducatives.	Gestion
Compte sur un personnel permanent et professionnel	

Un musée requiert un budget de fonctionnement important et stable, qui ne peut être obtenu que par une contribution gouvernementale ou d'une fondation privée. Il est évident que la Municipalité du Canton de Potton ne possède ni les ressources financières, ni les ressources humaines pour créer puis gérer un musée professionnel permanent. De plus, la grange ne se prête pas à cette fonction et les seuls coûts d'une mise aux normes muséales seraient disproportionnés.

Recommandation 22

La création d'un musée dans la grange ronde ne doit pas être envisagée.

6.2 – Le centre d'interprétation

Le centre d'interprétation est un type d'institution muséale moins contraignant que le musée.

Les lieux d'interprétation (...) se caractérisent par l'interprétation d'une thématique reliée le plus souvent à l'histoire, aux sciences, à l'environnement, aux techniques ou aux modes de vie. En font partie les centres de sciences, les centres d'interprétation de la nature, les sites

³³ Société des musées québécois, www.smq.qc.ca/mad/smq/musee/index.php

³⁴ Statuts et règlements de la Société des musées québécois, article 1.1

*et maisons historiques, et même, dans certains cas, des églises et autres lieux de culte où l'on offre des expositions ou des activités d'interprétation.*³⁵

À la différence des musées, le centre d'interprétation est axé sur l'interprétation, c'est à dire sur la médiation de savoirs portant sur des thèmes donnés. Il n'a aucune obligation de collection et de conservation. Son action porte sur la mise en valeur et la communication d'informations. Il possède une exposition permanente où dominent les moyens de communication (textes, supports visuels, multimédia, etc.).

Il s'agit donc, encore une fois, d'une institution permanente, aménagée spécifiquement à des fins d'exposition et d'interprétation, qui exige une programmation d'expositions temporaires et la mise en place de ressources éducatives. Elle requiert de plus du personnel permanent à la direction, à la recherche, à l'interprétation et à l'accueil. Tout ceci implique des coûts d'aménagement et de fonctionnement importants.

Par sa concentration sur la mise en exposition et sur l'interprétation de thématiques précises, le modèle du centre d'interprétation répond davantage aux besoins de la mise en valeur de la grange ronde. Il demeure toutefois ambitieux et dépasse les moyens financiers et les aspirations de la Municipalité du Canton de Potton.

Recommandation 23

La mise en valeur de la grange ronde doit s'inspirer des moyens de diffusion du centre d'interprétation, axé sur la communication, sans en retenir tous les éléments.

6.3 – Le centre d'exposition

Le centre d'exposition constitue une variante du centre d'interprétation dans la mesure où il se concentre, comme l'indique son nom, sur la mise en exposition.

*En ce qui a trait aux centres d'exposition, l'essentiel des activités gravite autour de la réalisation d'expositions temporaires, auxquelles se greffent les fonctions de recherche, d'éducation et d'action culturelle. À la différence des musées proprement dits, ces institutions ne possèdent généralement pas de collections et ne présentent pas d'expositions permanentes. On les trouve souvent à l'intérieur de centres culturels, de maisons de la culture, de bibliothèques ou de lieux d'enseignement. Une majorité d'entre eux sont dédiés à la diffusion de l'art.*³⁶

Sans obligation de collection et de conservation, il requiert, lui aussi, un lieu aménagé à ses fins et du personnel compétent et permanent, ce qui va au-delà des moyens financiers et les aspirations de la Municipalité du Canton de Potton.

Recommandation 24

La mise en valeur de la grange ronde doit s'inspirer des moyens de diffusion du centre d'exposition, axé sur la communication, sans en retenir tous les éléments.

³⁵ Société des musées québécois, www.smq.qc.ca/mad/smq/musee/index.php

³⁶ Société des musées québécois, www.smq.qc.ca/mad/smq/musee/index.php

Le comité chargé de préparer la demande de financement auprès du pacte rural précisait par ailleurs que « le Canton de Potton abrite un nombre d'artistes et d'artisans de différentes disciplines. La grange ronde pourrait (servir à) exposer leurs œuvres. Elle serait le noyau d'animation du patrimoine local et régional. Par exemple, (...) l'Association du patrimoine de Potton inc. (...) n'a pas de lieu propice pour des expositions ou ateliers d'animation de patrimoine. Il en va de même pour plusieurs autres organismes locaux incluant nos écoles, des groupes de jeunes ou d'adultes qui se serviront de ce lieu pour s'exprimer de diverses façons. Avec les aménagements appropriés, la grange ronde pourra répondre à leurs besoins »³⁷.

Ce constat appelle donc la présence d'un lieu d'exposition temporaire d'œuvres et de produits régionaux, sans fonctions de collection, de conservation et de recherche.

Recommandation 25

La mise en valeur de la grange ronde doit comprendre un lieu d'exposition temporaire pour les artistes et artisans locaux.

6.4 – L'écomusée

*L'écomusée assure d'une manière permanente, avec la participation de la population, les fonctions de recherche, de conservation, de présentation et de mise en valeur de l'héritage culturel et naturel d'un territoire. C'est un instrument qu'un pouvoir et une population conçoivent, fabriquent et exploitent. Un miroir où cette population se regarde, et qu'elle tend à ses hôtes, pour s'en faire mieux comprendre, dans le respect de son travail et de ses comportements. La communauté toute entière constitue un musée vivant dont le public se trouve en permanence à l'intérieur. L'écomusée n'a pas de visiteurs, il a des habitants. L'écomusée: une école, un laboratoire, un conservatoire, un miroir.*³⁸

L'écomusée est une institution culturelle, essentiellement ethnographique, dont la fonction est de faire des recherches, de conserver et de mettre en valeur l'ensemble d'un territoire donné, aussi bien naturel que culturel et historique. Il insiste particulièrement sur l'intégration du mode de vie à son milieu et est animé par la communauté. Il ne possède pas de collection, celle-ci étant l'ensemble des richesses du territoire, mises à sa disposition par sa population.

Si le concept est ambitieux, il a l'avantage d'aborder le territoire de façon globale et d'intégrer l'ensemble de ses aspects, tant naturels que culturels. Il propose donc une lecture exhaustive du patrimoine, ce qui rejoint la volonté de la Municipalité de mettre en valeur son patrimoine bâti, environnemental et archéologique, de même que la microagriculture.

Recommandation 26

La mise en valeur de la grange ronde s'inspirera de l'écomusée dans sa manière d'aborder le territoire dans sa globalité et de le mettre en valeur.

³⁷ Demande de financement au Pacte rural de la MRC Memphrémagog par la Municipalité du Canton de Potton, 9 avril 2010, p. 3.

³⁸ Georges-Henri Rivière, fondateur des écomusées.

6.5 – L'économusée

L'économusée est une entreprise de métiers d'art ou d'agroalimentaire qui utilise pour sa production une technique ou un savoir-faire authentique. Cette entreprise met en valeur des artisans et des métiers en offrant un lieu d'interprétation de la production et en ouvrant son atelier au public.

L'économusée, qui s'autofinance par la vente de ses produits, apporte un élément novateur dans le secteur du tourisme culturel. (...) Le concept exige que chaque économusée propose les six composantes suivantes :

L'accueil

- *Présentation intérieure et extérieure indiquant l'appartenance de l'entreprise au réseau économusée.*
- *Espace consacré au patrimoine culturel par la commémoration d'un personnage, d'un métier ou d'un savoir-faire, d'un événement, d'une époque ou d'un lieu*
- *Plaque permanente des partenaires associés au développement de l'entreprise*
- *Espace de regroupement pour les visiteurs*

L'atelier de production

- *Coeur de l'économusée, l'artisan et son équipe y produisent des objets actuels inspirés des méthodes traditionnelles*
- *Le visiteur doit voir les artisans au travail pour comprendre le processus de fabrication*
- *Espace doté d'outils pédagogiques propres à expliquer les procédés de fabrication, la technique, les matériaux et autres explications pertinentes*

L'interprétation des objets du passé

- *Espace d'exposition démontrant aux visiteurs de tous âges la créativité des artisans d'hier à l'aide d'objets anciens documentés et de textes expliquant les différentes facettes du métier dans une perspective historique*

L'interprétation des productions actuelles

- *Espace d'exposition de produits, de travaux ou d'expérience-pilote ayant une connotation avec l'adaptation des produits de tradition d'hier à aujourd'hui*

Lecture, documentation et archives

- *Espace public consacré à la lecture et la consultation pour un visiteur qui veut connaître davantage sur le métier pratiqué par l'artisan*

Boutique ou galerie de vente

- *Espace consacré à la vente de produits fabriqués par l'artisan ainsi que de produits dérivés.*³⁹

L'économusée allie donc entreprise privée et institution culturelle. Il fusionne la mise en valeur d'un métier traditionnel et la génération de revenus, de manière à rentabiliser l'exercice et à générer des profits. Le visiteur de l'institution est aussi un client. Il s'adresse à des artisans pratiquant activement un métier et désireux de le faire connaître par le biais d'une activité d'interprétation et de mise en valeur.

Si le concept est attirant, il demeure difficilement applicable dans le contexte de la mise en valeur de la grange ronde. D'une part, le concept d'économusée est une marque déposée et seule l'institution admise au sein de la Société Économusée du Québec est autorisée à en porter le titre.

³⁹ Réseau Économusée, www.economusees.com/Questcequuneconomusee.cfm#Questcequun

D'autre part, la surface de la grange ronde, de même que sa fonction historique, exclut l'installation d'un atelier qui en occuperait un étage entier. Rien n'interdit de s'inspirer de certains de ses aspects. Il serait possible, par exemple, d'utiliser des espaces de la grange ronde comme vitrine pour certains métiers traditionnels bien enracinés dans la communauté, comme la poterie et la courtépointe, que l'on pourrait réaliser sur place durant la saison touristique.

Recommandation 27

Dans un esprit économuséal, la mise en valeur de la grange ronde pourra réserver des espaces métiers traditionnels propres à la communauté locale.

6.6 – Le lieu d'histoire vivante

Les lieux historiques ont souvent recours à l'histoire vivante comme moyen d'interprétation. Il s'agit essentiellement de mettre en scène dans un lieu, un bâtiment ou un ensemble de bâtiments, des comédiens vêtus selon l'époque appropriée qui, à partir d'un scénario, redonnent vie au lieu. Les comédiens se livreront par exemple à des tâches typiques de l'époque tout en interagissant avec les visiteurs, ce qui en fait aussi des guides-interprètes.

À titre d'exemple, songeons à Upper Canada Village (Morrisburg, Ontario) ou au Village canadien d'antan (Drummondville), qui tablent presque exclusivement sur ce mode d'interprétation. D'autres institutions y ont recours sur une base ponctuelle. C'est le cas, par exemple, du Musée du Château Ramezay, à Montréal, qui propose chaque été une reconstitution théâtrale de trois procès du 18^e siècle dans lesquelles les visiteurs sont appelés à interagir. Dans cette catégorie peut aussi être classé le marché public mis sur pied par le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière, où les marchands sont vêtus et agissent comme en Nouvelle-France, et proposent des produits d'époque. Pensons aussi au Musée Stewart sur l'île Ste-Hélène (Montréal) qui, depuis plusieurs décennies, met en scène des démonstrations de deux régiments du 18^e siècle.

Ce type d'interprétation est pertinent à un lieu d'époque susceptible d'être habité, ce qui est le cas de la grange ronde, particulièrement de l'étable, où les équipements sont encore présents.

Recommandation 29

La mise en valeur de la grange ronde fera appel à l'histoire vivante.

7. Synthèse des recommandations

1	Le concept de mise en valeur doit tenir compte de l'histoire des Shakers et de leurs granges rondes afin de contextualiser celles de l'Estrie.
2	Le concept de mise en valeur doit tenir compte de l'histoire des granges rondes en Estrie, afin de contextualiser celle de Mansonville.
3	Le concept de mise en valeur doit présenter l'histoire de la grange ronde de Mansonville dans le contexte de l'histoire du Canton et du village.
4	Les travaux de consolidation et de rénovation du bâtiment doivent tenir compte du concept de mise en valeur.

5	La restauration et la restauration du bâtiment devront privilégier la période initiale du bâtiment, soit 1911-1920.
6	La laiterie du côté sud de la grange ne doit pas être conservée lors de la restauration du bâtiment.
7	Le toit du garnaud devra être conservé lors de la restauration du bâtiment, mais ses côtés de tôle devront être retirés.
8	La toiture devra être revêtue de tôle lors de la restauration du bâtiment.
9	Toute restauration devra être apportée dans le respect de l'authenticité du bâtiment, dans la mesure du possible en utilisant des matériaux originaux, et en modifiant le moins possible son apparence originale.
10	La mise en valeur de la grange ronde s'adressera à un public québécois, mais elle doit être bilingue pour tenir compte des autres visiteurs ainsi que du profil linguistique de la population locale.
11	La grange ronde doit s'inscrire dans le réseau récréotouristique régional pour se faire connaître et attirer des visiteurs.
12	La mise en valeur de la grange ronde doit offrir des ressources éducatives à la clientèle scolaire environnante.
13	La mise en valeur de la grange ronde doit offrir une structure d'animation pour les familles.
14	La mise en valeur de la grange ronde doit tenir compte des 55 ans et plus.
15	La mise en valeur de la grange ronde sera de nature patrimoniale et agrotouristique. Elle s'insérera dans les réseaux appropriés.
16	La grange ronde doit s'insérer dans l'infrastructure locale déjà en place et servir sa communauté autant que la clientèle touristique.
17	La grange ronde doit s'insérer dans le réseau des ressources patrimoniales et agrotouristiques en place dans son milieu immédiat et développer des partenariats.
18	La mise en valeur de la grange ronde doit s'insérer au cœur de l'offre culturelle, patrimoniale et récréotouristique de Potton.
19	La mise en valeur de la grange ronde doit respecter les objectifs de la <i>Politique culturelle et patrimoniale</i> et du <i>Plan stratégique de développement de la Municipalité</i> .
20	La mise en valeur de la grange ronde doit tenir compte de l'angle agrotouristique dans son interprétation du passé et du présent de la région, sans toutefois évacuer l'histoire et le patrimoine.
21	La mise en valeur de la grange ronde doit se faire en accord avec les orientations de la <i>Politique nationale de la ruralité</i> .
22	La création d'un musée dans la grange ronde ne doit pas être envisagée.
23	La mise en valeur de la grange ronde doit s'inspirer des moyens de diffusion du centre d'interprétation, axé sur la communication, sans en retenir tous les éléments.
24	La mise en valeur de la grange ronde doit s'inspirer des moyens de diffusion du centre d'exposition, axé sur la communication, sans en retenir tous les éléments.
25	La mise en valeur de la grange ronde doit comprendre un lieu d'exposition temporaire pour les artistes et artisans locaux.
26	La mise en valeur de la grange ronde s'inspirera de l'écomusée dans sa manière d'aborder le territoire dans sa globalité et de le mettre en valeur.
27	Dans un esprit écomuséal, la mise en valeur de la grange ronde pourra réserver des espaces métiers traditionnels propres à la communauté locale.
28	La mise en valeur de la grange ronde fera appel à l'histoire vivante.

DEUXIÈME PARTIE

Proposition de mise en valeur

1. Les intentions initiales

Dans l'annexe 4 de sa demande de financement auprès du Pacte rural, la Municipalité ébauchait un premier concept de mise en valeur de la grange ronde⁴⁰.

Dans la tasserie :

- Le bureau d'accueil touristique du Canton de Potton, qui ferait mieux connaître la région.
- Le comptoir d'accueil de la grange, où on proposerait des visites guidées du bâtiment et où serait faite la promotion des circuits touristiques sur le patrimoine et l'agrotourisme, avec vente de souvenirs et de produits du terroir.
- Une petite scène polyvalente aménagée à l'arrière, destinée aux prestations artistiques et à des conférences et à la présentation de courts-métrages. L'espace pourrait aussi accueillir des expositions d'artistes locaux.
- Des photographies anciennes portant sur le patrimoine, les granges et le patrimoine naturel de la région.
- Une aire d'animation destinée aux enfants, avec activités pour les écoles de la région.

Dans l'étable :

- Une reconstitution de l'atmosphère de la grange au début du 20^e siècle avec vaches et veaux en fibre de verre.
- Une interprétation de l'histoire des fermes laitières.
- Des photographies anciennes de cultivateurs et des fermes de la région.

Sur le plateau : une intervention minimale visant à mettre en valeur la structure du toit, avec un minimum d'objets exposés.

Devant la grange :

- À l'avant du bâtiment, un **aménagement paysager**, des kiosques visant à accueillir un **marché champêtre** et des **boutiques d'artisans**, des tables de **pique-nique** et des **ballades en voiture attelée**.
- À l'arrière du bâtiment, un **jardin communautaire** et une **aire de mise en culture** d'espèces illustrant l'agrotourisme régional.

Nous avons pris appui sur ce premier énoncé pour proposer un concept de mise en valeur à la fois patrimonial et agrotouristique, de façon à maximiser l'utilisation et l'interprétation du bâtiment.

⁴⁰ Demande de financement au Pacte rural de la MRC Memphrémagog par la Municipalité du Canton de Potton, 9 avril 2010, Annexe 4, «Utilisation envisagée pour la grange ronde et appel d'offres pour une expertise muséologique, pp. 3-4.

2. Utilisation des lieux

Le concept de mise en valeur sera conditionné par l'utilisation des lieux, à l'année ou sur une base saisonnière.

Un usage à l'année exige un système de chauffage et une isolation efficaces. Le seul fait de chauffer un espace d'une telle ampleur, ou même un sous-espace fermé, implique des frais élevés. De même, l'utilisation à l'année requiert du personnel, de l'entretien, de l'éclairage, etc. De telles dépenses ne seront pas justifiées par la fréquentation hors-saison.

Le lieu étant avant tout de nature récréotouristique, sa fréquentation se concentrera durant la période estivale, soit de mai à septembre inclusivement, avec une pointe en juillet et août. Si l'on ajoute à cela le comportement des groupes scolaires, dont les sorties éducatives se concentrent habituellement en octobre et mai, on obtient une période maximale de fréquentation allant de mai à octobre, soit six mois par année. Pour cette raison, nous recommandons une utilisation saisonnière de la grange, de manière à maximiser la fréquentation et les revenus qu'elle génère tout en minimisant les coûts d'habitation. La grange ronde ouvrira ses portes six mois par année, de mai à octobre, selon le calendrier suivant :

Ouverture :	Début de mai, afin d'accueillir les élèves des écoles de la région avant la fin de l'année scolaire.
Saison estivale :	Juin, juillet et août, pour profiter de la fréquentation touristique.
Fermeture :	Fin d'octobre, afin d'accueillir les élèves des écoles de la région en début d'année scolaire.

Ceci étant dit, il sera important que le site de la grange demeure accessible à certains moments de l'année, en dehors de la saison établie ci-haut, par exemple en février et mars pour une mise en valeur des produits de l'acériculture.

Son entretien devra aussi être fait à l'année longue, d'abord pour des raisons de sécurité (service des incendies), mais aussi, par exemple, pour permettre la prise de photographies.

3. Concept de mise en valeur

Dans la première partie, un ensemble de recommandations ont été formulées, qui conditionnent le concept de mise en valeur proposé ici. Il s'agit de

- Proposer une démarche à la fois patrimoniale et agrotouristique qui traite du passé et du présent du territoire, et qui explique le bâtiment tout en lui rendant une fonction active au sein de la communauté.
- Mettre en valeur, de façon plus périphérique, l'art et l'artisanat régional.
- S'inspirer du centre d'interprétation, du centre d'exposition, de l'écomusée et de l'économusée.
- S'adresser à un public majoritairement, mais non exclusivement, québécois.
- Inscire la grange dans les réseaux, récréotouristique, patrimonial et grotouristique de la région, particulièrement le Chemin des Cantons.

- Proposer des expériences diversifiées.
- Proposer des ressources éducatives et d'animation.
- Prolonger les démarches déjà entreprises par la communauté locale.

Il importe de distinguer la grange ronde de Mansonville de ce qui a déjà été fait ailleurs en termes d'approche, de professionnalisme, de qualité et de diversité.

3.1 – La mission

La mission de la grange ronde doit être de **célébrer le passé pour mettre en valeur le présent du Canton de Potton**. Sa mise en valeur doit concerner *hier* et *aujourd'hui*, l'un expliquant l'autre et le mettant en contexte.

Il s'agit donc ici de proposer une approche au sein de laquelle culture, patrimoine et agroalimentaire seront complémentaires. À cet effet, la Politique culturelle de la MRC de Memphrémagog définit ainsi la culture et le patrimoine :

Au sens général, la culture englobe l'ensemble des usages, des coutumes, des arts, des manifestations religieuses et intellectuelles qui distinguent et définissent notre société. Cependant, aux fins d'application de la présente politique, le terme culture réfère particulièrement aux manifestations artistiques et aux actions qui s'y rattachent (création, production, diffusion, etc.), ainsi qu'à la notion d'histoire et de patrimoine.

Constitué d'un ensemble d'éléments matériels et immatériels, d'ordre culturel, chargé de significations multiples, à dimension collective, et transmis de génération en génération, (le) patrimoine se présente sous l'angle des grandes catégories (le patrimoine archéologique, architectural, ethnologique, artistique, archivistique...), des thèmes (le patrimoine résidentiel, industriel, religieux...), des biens et des territoires protégés.⁴¹

En plus du bâtiment lui-même, de l'histoire du territoire et du patrimoine local et régional, la grange ronde mettra = aussi de mettre de l'avant l'identité culturelle actuelle du territoire en présentant la microagriculture dans le Canton de Potton, particulièrement l'acériculture, l'élevage, les serres, les tables champêtres et le paysage agricole, sans oublier l'exploitation forestière qui fait partie du patrimoine local.

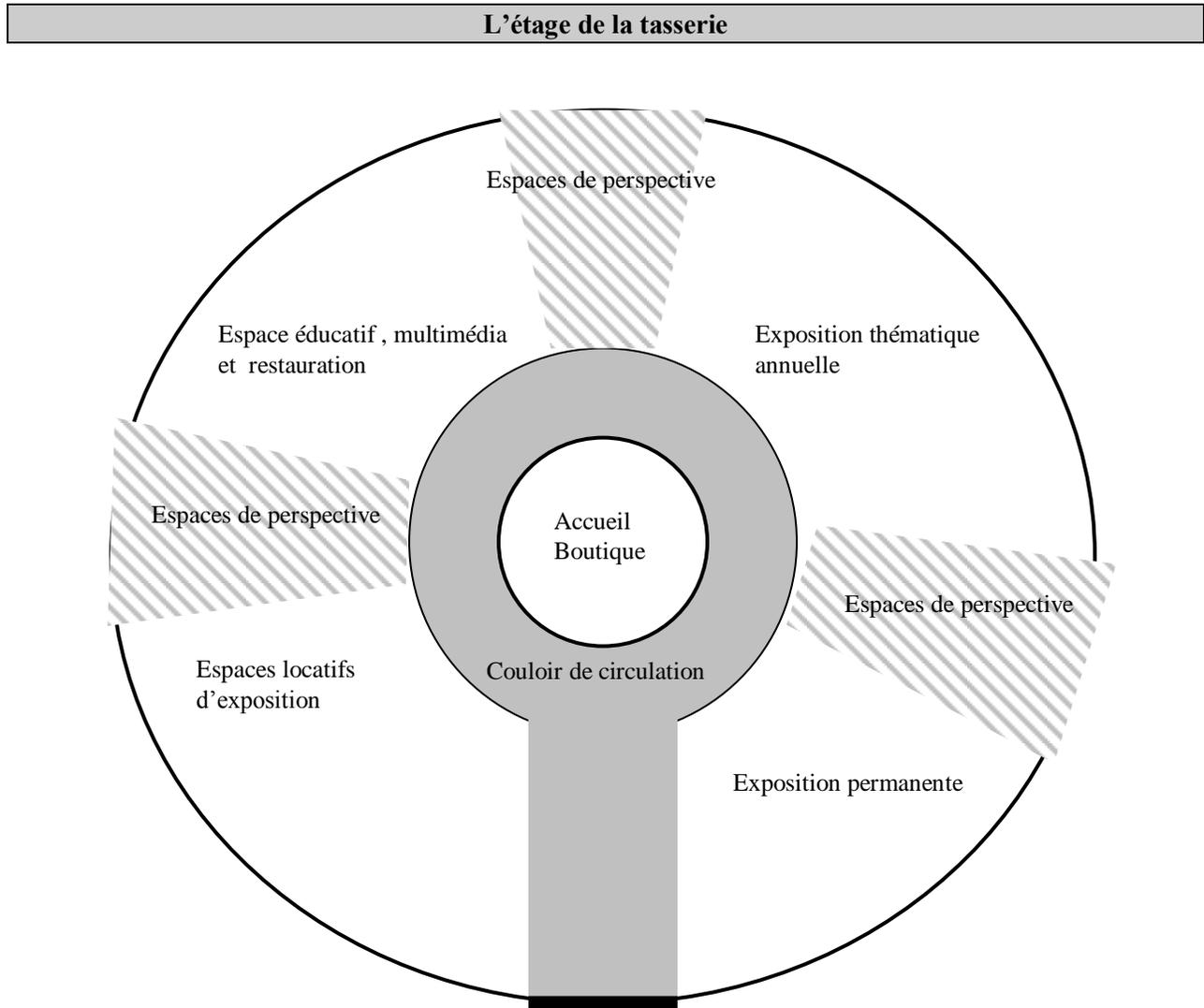
La mise en valeur de la grange ronde doit être davantage qu'un simple lieu d'interprétation historique. Elle doit procurer **une expérience de découverte qui soit à la fois éducative, divertissante, dynamique, dépaysante et diversifiée**. De même, elle doit pouvoir **répondre aux besoins et aux attentes des groupes scolaires, des familles, des touristes, de la population locale et des visiteurs à la recherche d'un solide contenu**.

Nous proposons donc un concept de mise en valeur qui répond à l'ensemble de ces critères.

⁴¹ La politique culturelle de la MRC de Memphémagog 2010-2015, projet, version du 22 juillet 2010, annexe A, pages 25 et 26.

3.2 – La tasserie

L'accès à la grange sera situé à l'étage de la tasserie, qui donne accès à un superbe espace dégagé de 21 mètres de diamètre et éminemment adaptable à des fonctions multiples. C'est à cet étage que se situera le cœur du concept de mise en valeur et le centre névralgique de la grange ronde.



Autour d'un espace central, quatre aires distinctes seront aménagées, chacune consacrée à une démarche interprétative particulière. L'aménagement architectural et la muséographie feront en sorte que chacune des aires soit visuellement distincte. Elles pourront, par exemple, être séparées par des cloisons à mi-hauteur ou à pleine hauteur, ou simplement être isolées visuellement par une signalisation plus subtile, comme une toile.

L'aménagement intérieur de la grange consistera à ériger, sur le pourtour de l'étage, des cloisons devant les murs. Il s'agira, en quelque sorte, de décors de théâtre qui ne devront pas modifier ou affecter de quelque façon les murs originaux.



L'accès à la tasserie

Comptoir d'accueil et boutique

Au centre de l'étage se trouve un cercle de poutres porteuses à l'intérieur duquel pourra être aménagé un comptoir d'accueil. Une fois sur place, le visiteur sera accueilli par un préposé qui répondra à ses besoins, qu'il s'agisse de visiter la grange ronde ou de connaître les attraits et ressources locaux et de la région.

L'idée d'installer le bureau d'information touristique à cet endroit n'est considérée pour l'instant par la Municipalité, notamment à cause du fait que cela exigerait une ouverture à l'année de la grange ronde. La chose sera prise en considération dans le cadre des consultations menant à l'élaboration prochaine d'une politique touristique. Ces considérations dépassent les cadres de la présente étude. Il est toutefois inévitable que le comptoir d'accueil de la grange ronde, de par sa fréquentation, serve implicitement cette fonction. Quel que soit son statut, il devra être pourvu de tous les dépliants, cartes et autres ressources nécessaires.

Une boutique pourra être aménagée dans la zone centrale, par exemple sur le pourtour extérieur du cercle de poutres. On y offrira des marchandises prises en consigne afin d'éviter les frais d'achat :

- Des souvenirs de qualité, pertinents à l'identité historique et patrimoniale de la région.
- Des publications relatives aux circuits agrotouristiques, récréotouristiques et patrimoniaux de la région.
- Des produits d'art et d'artisanat local.
- Des produits alimentaires locaux.
- Toute autre marchandise jugée pertinente à la mission de la grange ronde.

Un couloir de circulation bien dégagée sera prévu autour de l'aire d'accueil afin que les visiteurs puissent avoir un accès facile aux quatre zones disposées sur le pourtour de l'étage.

L'aménagement des lieux devra encore prévoir un local réservé au personnel, où les administrateurs et le personnel pourront manger, travailler ou prendre une pause. C'est encore à cet étage que se trouveront les toilettes et autres services inhérents à un lieu public.



L'espace central de la tasserie

Exposition permanente

Afin de poser le sens patrimonial de la grange ronde, le premier espace, situé à droite de la porte, présentera une exposition permanente sur l'histoire générale du Canton de Potton de la fin du 18^e siècle à nos jours. Sa fonction sera de mettre en contexte le mode de vie rural et la région. Elle s'intéressera particulièrement à l'histoire des granges rondes en général et en Estrie, pour focaliser sur celle de Mansonville. La restauration du bâtiment y sera aussi abordée et expliquée.



L'intérieur de la tasserie

L'exposition disposera de panneaux d'interprétation permanents résistants aux variations climatiques et pouvant être laissés dans la grange à l'année longue. Elle comprendra aussi des photographies, des illustrations, des plans, des diagrammes et tout ce qui sera nécessaire à une interprétation efficace. L'espace permettra d'avoir recours à des vitrines où des artéfacts pertinents seront présentés, ainsi qu'à des supports audio et vidéo, le cas échéant.

L'espace sera aménagé avec des cloisons mobiles et un éclairage approprié sur grille suspendue. Il disposera de vitrines de formats divers avec cubes de plexiglas.

Exposition thématique saisonnière

L'espace suivant sera consacré à une exposition thématique renouvelée à chaque saison estivale. Ces expositions exploreront des thématiques spécifiques de l'histoire du Canton en lien avec la réalité actuelle, dans une perspective patrimoniale et/ou agrotouristique. Il pourra s'agir, par exemple :

- des récoltes
- des différents types de granges
- de la vie quotidienne sur une ferme
- des instruments aratoires
- de l'alimentation
- de l'économie agricole
- des terres et de l'exploitation du territoire
- de comparaisons du mode de vie rural hier et aujourd'hui
- de certains types d'élevages
- de la société rurale
- des bâtiments publics
- de la vie de village
- de vestiges archéologiques
- de paysage
- de loisirs

L'espace d'exposition thématique pourra aussi accueillir des expositions conçues par d'autres organismes ou des expositions itinérantes conçues par des musées.

Durant la haute saison, ce lieu d'exposition prendra le pas sur l'espace situé à l'arrière de la Maison Riley, présentement utilisé par l'Association du Patrimoine de Potton, mais qui est trop petit et inadéquat pour cette fonction. Des expositions pourront cependant continuer à être présentées à cet endroit durant la période de fermeture de la grange ronde.

Afin d'être flexible et adaptable, l'espace sera aménagé de manière à pouvoir accueillir des expositions diverses avec cloisons mobiles et éclairage approprié sur grille suspendue et vitrines de formats divers avec cubes de plexiglas.

Espace éducatif et multifonctionnel

Les espaces d'exposition permanente et temporaire seront suivis d'un espace éducatif destiné à l'accueil des groupes scolaires, indispensable à tout lieu offrant un programme éducatif (abordé plus bas). Il servira d'atelier et sera équipé de chaises et de tables. C'est là que les élèves feront, par exemple, des bricolages, seront entretenus par l'éducateur ou rempliront leur cahier de visite. Il permettra aussi de déposer les vêtements et les effets scolaires.

Si la fonction première de cet espace sera éducative, durant les vacances scolaires, il pourra servir d'espace de restauration et accommoder les visiteurs désireux de manger ou de prendre une pause. En conformité avec l'angle agrotouristique, il proposera des produits typiquement locaux apprêtés par des entrepreneurs de la région. L'endroit étant déjà pourvu de tables et de chaise, ce second usage ne nécessitera aucune transition importante. Il sera par contre nécessaire de l'équiper d'un comptoir réfrigéré. Idéalement, la gestion de ces espaces sera confiée à un sous-traitant qui versera un loyer mensuel à la grange ronde et sera responsable de son bon fonctionnement.

Cet espace pourra enfin accueillir une présentation audiovisuelle sur le Canton de Potton aujourd'hui qui, selon l'aménagement final des lieux, pourra être regardé sur place, mais aussi du plateau. Cette présentation pourra être conçue de manière à servir de complément au programme éducatif.

Espace locatif d'exposition

La dernière aire de la tasserie sera réservée à un espace locatif d'exposition, situé bien en vue à gauche de l'entrée, et répondant à la volonté de la Municipalité de mettre en valeur sa communauté artistique.

Cet espace sera mis à la disposition des artistes et artisans de la région, qui pourront louer la surface qu'ils désirent selon un tarif au mètre carré et qui, profitant de l'achalandage de la grange ronde pour mettre leur production en valeur, y trouveront une superbe vitrine à coût modique. Grâce à la clientèle captive, ils récupéreront amplement leur investissement initial par les ventes effectuées au cours de la saison.

Les revenus de location ainsi générés seront versés à l'organisme à but non lucratif chargé de l'administration de la grange et réinvestis soit dans le développement des activités, soit dans la publicité annonçant cette exposition/vente collective.

Zones de perspective

Le principe fondamental de la mise en valeur de la grange ronde est qu'elle ne doit pas se faire au détriment de la grange elle-même. Le bâtiment est la raison d'être du concept et il importe qu'il ne soit pas dénaturé par le fait d'être habité. Il doit lui-même demeurer un objet d'interprétation. Pour ce faire, son intérieur et sa structure doivent toujours être en évidence.

À cette fin, entre chacune des aires d'exposition, des espaces dénués de tout aménagement architectural seront prévus, sans cloison ni finition, qui offriront une perspective permanente sur l'architecture intérieure de la grange, ses murs de planches et ses planchers originaux. Ainsi, il sera possible pour les guides-interprètes d'expliquer le bâtiment, les particularités de sa construction et ses fonctions.

3.3 – L'étable

Des trois étages de la grange ronde, celui de l'étable est le plus évocateur de sa fonction agricole. L'exploitation de l'angle agroalimentaire et du patrimoine agricole de la région passe donc inévitablement par la mise en valeur de cet étage.

Histoire vivante

Le cachet et les installations originales de l'étable permettraient l'implantation d'un programme d'histoire vivante, forme d'interprétation particulièrement prisée de la clientèle familiale et touristique. L'étable a aussi l'avantage de disposer d'un accès séparé qui facilitera la démarche et la mise en place d'un scénario fonctionnel.



L'accès à l'étable



L'étable

Animé par des guides costumés jouant des personnages réels ou fictifs (masculins et féminins) ce programme fera revivre les tâches du propriétaire de la grange et la vie dans une ferme laitière dans le Canton de Potton au début du 20^e siècle. Il s'agira d'une activité scénarisée qui laissera une place à l'improvisation et à l'interaction avec les visiteurs.

Quant aux costumes, ils sont simples et faciles à regrouper : il suffira d'acquérir des salopettes, des chemises, des bottes de caoutchouc, des gants, des chapeaux, une jupe et une blouse, soit dans un magasin de vêtements de travail, dans une friperie.

Bornes d'interprétation

Si l'idée d'un programme d'histoire vivante n'est pas retenue, on pourra tout aussi bien aménager dans l'étable des bornes d'interprétation audio avec stick phone. Il s'agira de tourner sur place des scènes avec comédiens qui reconstitueront les tâches agricoles et la vie quotidienne qu'on y menait, puis de les intégrer aux bornes. Ces dernières permettraient alors une visite autonome riche et de qualité. Il sera important de s'assurer d'installer des bornes conçues pour l'extérieur afin qu'elles puissent rester en place à l'année.

À titre informatif, nous incluons ci-dessous quelques photographies montrant de telles bornes installées dans l'exposition permanente du Musée du Château Ramezay, à Montréal. Il est facile d'imaginer des supports semblables conçus spécifiquement pour l'étable.



Borne interactive du Musée du Château Ramezay, Montréal (2010)



Borne interactive du Musée du Château Ramezay, Montréal (2010)

3.4 – Le plateau

Le plateau offre un espace plus restreint, isolé des autres et disposant d'un accès autonome. Il pourra être aménagé selon l'un des options ci-dessous.

Marché fermier

Dans le contexte d'une approche partiellement agroalimentaire, il nous apparaît hautement pertinent que le plateau accueille un marché fermier hebdomadaire permettant aux producteurs de la région d'offrir leurs produits. On pourrait y proposer des légumes, des produits de culture biologique, du pain, des tartes, des pâtisseries, des produits fins et autres marchandises qui plaisent particulièrement aux villégiateurs aussi bien qu'aux habitants locaux.

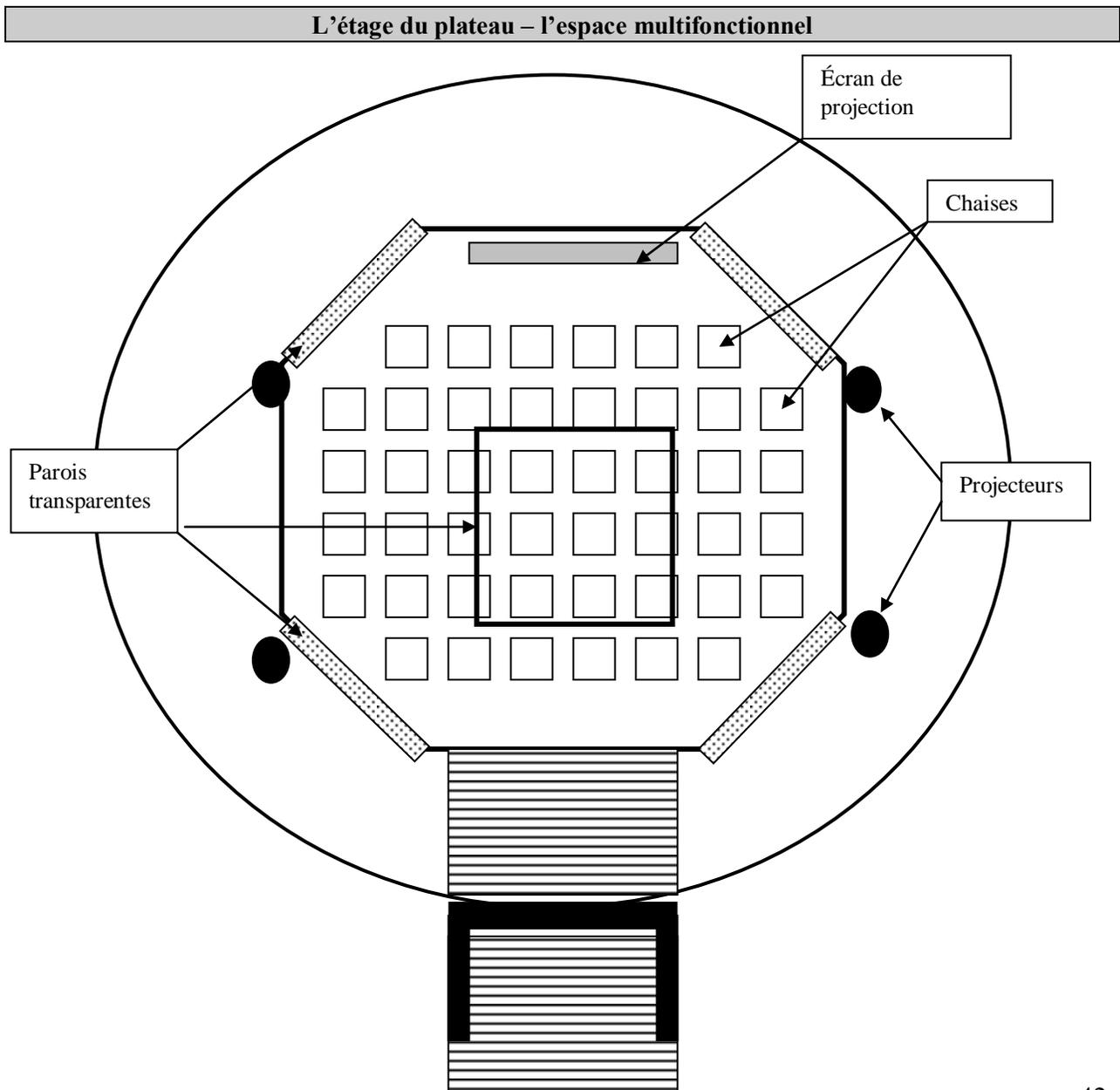


Le plateau

La tenue d'un tel marché aura le triple avantage d'utiliser la grange d'une manière entièrement fidèle à sa nature, d'attirer une clientèle susceptible de se prévaloir de l'ensemble de ses ressources et de familiariser la population locale avec l'endroit. Les étals pourraient être loués à faible coût par les marchands et ses revenus seraient versés à l'organisme sans but lucratif chargé de la gestion de la grange.

Cette proposition d'utilisation cadrerait avec la volonté de la Municipalité d'encourager la microagriculture, tel qu'énoncée dans son *Plan de développement stratégique*. La Municipalité craint toutefois qu'elle nuise à la revitalisation du centre du village, où se tient actuellement le marché, et souhaite considérer toutes les options avant de prendre une décision. Nous sommes malgré tout d'avis que son absence aura pour effet la sous-exploitation du bâtiment et affaiblira sa mise en valeur en la privant d'un aspect dynamique et humain étroitement lié à l'agrotourisme.

Espace multifonctionnel



Qu'il y ait ou non un marché fermier et champêtre, il n'occuperait les lieux qu'une journée par semaine. Le plateau restera donc disponible pour d'autres fonctions. Il pourra par exemple être converti en espace multifonctionnel destiné à des conférences ou à des ateliers de travail. L'excellente acoustique à ce niveau rend cette utilisation encore plus propice. Ce sera l'occasion d'aborder librement tous les volets de l'histoire du Canton de Potton, mais aussi de présenter des séances d'information, des dégustations, etc. Des chaises, un écran de projection et un projecteur multimédia devront être prévus pour rendre cet espace fonctionnel.

Évidemment, quel que soit son usage, le plateau figurera dans les visites guidées de la grange lorsqu'il ne serait pas occupé. À cette fin, il pourra être aménagé de façon à offrir des perspectives intéressantes sur l'ensemble du bâtiment et de la structure, de manière à en favoriser l'interprétation, la mise en valeur et la mise en scène esthétique. Par exemple :

- Des parois transparentes à intervalles réguliers donnant vue sur l'étage de la tasserie.
- Une paroi transparente encastrée dans le plancher, qui aurait la même fonction.
- Des projecteurs dirigés vers la structure du toit afin de la mettre en valeur et de favoriser son interprétation.

3.5 – Place de la Grange

L'aménagement d'une Place de la Grange faisait partie du concept initial soumis au Pacte rural et l'idée doit être conservée. Il est important que la grange ronde soit sise au cœur d'un espace à la fois accueillant qui provoquera la curiosité et attirera les visiteurs.

Marché fermier

À défaut d'être installé sur le plateau de la grange, le marché fermier pourrait être tenu devant la grange, sur un espace aménagé à cette fin, avec des auvents pour permettre l'événement par mauvais temps. Si tel est le cas, il faudra s'assurer :

1. De disposer les kiosques près de la grange afin de contraindre les gens à y descendre au lieu de simplement repartir une fois leurs provisions faites;
2. De disposer les kiosques en périphérie de la grange afin de ne pas en masquer la vue.

Encore ici, toutefois, la Municipalité doit se pencher sur la question et la prendre en compte dans une approche globale de revitalisation du centre du village.

Aire publique

Afin d'utiliser à pleine capacité le terrain environnant la grange et de dynamiser l'ensemble du site, l'idée avancée dans la demande de financement au Pacte rural, soit de disposer autour de la grange des tables de pique-nique et des aires de mise en culture doit être retenue. Il sera notamment possible de cultiver des espèces illustrant l'agrotourisme régional ou d'interpréter les fleurs sauvages et les champignons que l'on peut trouver dans les champs et les forêts du Canton.

L'idée d'un jardin public de type potager est aussi à retenir, peu de résidents disposant, selon le comité dirigé par Michel Bastien, d'espaces individuels pouvant être utilisés à cette fin.

De plus, il serait envisageable d'incorporer la culture des plantes et des fleurs au programme éducatif proposé plus haut. Le fait que les vacances scolaires correspondent en bonne partie à la saison d'ouverture de la grange ronde rendra toutefois la chose difficile.

Exposition d'histoire agricole

Il serait encore d'aménager à l'extérieur, avec un minimum d'intervention sur les lieux, une exposition sur l'histoire de l'agriculture régionale. La machinerie agricole et les instruments aratoires étant peu sensibles aux changements de conditions climatiques, ils pourraient être laissés en place à l'année longue.

Cette option a l'inconvénient d'être peu originale. Toutefois, elle demeure un classique et on la considèrera si les précédentes ne sont pas retenues ou s'il reste une surface de terrain à occuper.

Aire de stationnement

Une aire de stationnement devra être aménagée suffisamment près de la grange pour accueillir les autobus en attente de leurs passagers. Idéalement, pour ne pas être visible de la rue, elle devrait être située sur le côté du bâtiment.

Afin de permettre aux passagers d'avoir accès à l'entrée sans devoir faire une longue marche, il faudra prévoir un débarcadère devant la grange. Ceci est particulièrement nécessaire pour la clientèle âgée, qui représente une partie importante de la clientèle des autobus touristiques.

Aménagement paysager

Le terrain de la grange doit être aménagé de manière agréable et chaleureuse autour d'un axe menant directement à la grange par une voie d'accès droite en ligne avec la porte du plateau et bordée d'arbustes et de fleurs. Des écrans végétaux devront être prévus de chaque côté du site afin de préserver l'intimité des voisins immédiats.

3.6 – Programme éducatif

De nos jours, toute institution culturelle se doit de disposer d'un programme éducatif. Cela doit aussi être le cas pour la grange ronde de Mansonville, qui doit se positionner comme ressource utile dans son milieu.

Pour être utile aux enseignants, un programme éducatif doit présenter les caractéristiques suivantes :

- **Être conforme au *Programme de formation de l'école québécoise*.** Celui-ci cible des domaines généraux de formation, des domaines d'apprentissages, des compétences disciplinaires et des compétences transversales précis autour desquels l'ensemble du programme éducatif sera structuré.

- **Être constitué de situations d'apprentissage**, à raison d'une par cycle scolaire, tant pour le primaire que le secondaire. Une situation d'apprentissage explore un aspect précis des thématiques mises de l'avant par l'institution. Chaque situation d'apprentissage se compose de trois activités : la préparation en classe, la réalisation pendant la visite de l'institution muséale, et l'intégration (aussi appelée réinvestissement) en classe.
- **Offrir du matériel complet et de qualité** : un guide de l'enseignant, un cahier d'élève par situation d'apprentissage, un récapitulatif des domaines d'apprentissage et des compétences exploités, et des grilles d'évaluation des élèves. Il s'agit d'un document allant de cinquante à cent pages, selon l'envergure de la démarche.

Dans le contexte du *Programme de formation de l'école québécoise*, le programme éducatif de la grange ronde pourra par exemple aborder le thème de l'agriculture sous différents angles.

- Au premier cycle, l'agriculture sous l'angle du passé et du présent, d'ici et d'ailleurs.
- Au deuxième cycle, la notion du milieu de vie (vivre ensemble) en milieu rural.
- Au troisième cycle, la notion de territoire à travers l'histoire du Canton.
- Au deuxième cycle du secondaire, interroger et interpréter le peuplement du Canton de Potton à travers l'histoire.

Un programme éducatif conforme au *Programme de formation de l'école québécoise* est une ressource éminemment utile à l'enseignant(e) dans la mise en œuvre de sa démarche pédagogique. Il est indispensable pour la grange ronde d'en offrir un pour se positionner comme une ressource utile dans son milieu.

Dans le cadre du développement du programme, un comité d'enseignants des écoles locales de la Commission scolaire des Sommets et l'Eastern Township School Board devra être formé afin de valider les différentes étapes de la conception et les tests de la version d'essai.

3.7 – Types de visite

Un lieu d'interprétation du patrimoine doit offrir à ses visiteurs des ressources variées qui lui permettront de s'approprier le sens du lieu.

Présentation du lieu

Le visiteur d'un lieu historique cherche instinctivement à savoir où il se trouve exactement et quel sens revêtait jadis cet endroit, cette pièce. Chacun des trois étages de la grange doit être équipé d'un panneau d'interprétation facilement repérable qui présentera l'étage, ses fonctions et les restaurations qu'il a subies.

La visite guidée

Certains visiteurs préfèrent se faire expliquer l'endroit où ils se trouvent et les thématiques qu'il recèle. D'autres n'auront pas le temps ou l'envie d'avoir recours au programme d'histoire vivante ou aux expositions. Pour ceux-là, la grange ronde proposera des visites guidées d'une durée de 30

à 60 minutes au cours desquelles des guides-interprètes formés à cet effet en présenteront l'histoire, l'architecture, les fonctions et la vie quotidienne.

La visite autonome

Une part importante de visiteurs préfèrent visiter un lieu historique de manière autonome et sont même irrités par une visite guidée imposée. La grange ronde leur proposera une *visite autonome* des trois étages du bâtiment, qui mettra en évidence son histoire et son architecture. Pour ce faire, plusieurs moyens existent :

- Des **bornes fixes avec stick phones** disposées de façon stratégique sur les trois étages, qui permettent au visiteur d'obtenir une information pertinente et de visiter à son rythme.
- Des **audio guides sur support numérique** qui dirigent le visiteur à travers le bâtiment et lui fournissent les informations pertinentes. Ces dispositifs ont l'avantage de pouvoir être arrêtés et remis en marche à volonté, ce qui permet à l'utilisateur de visiter à son rythme.
- Un simple **dépliant explicatif** qui sert la même fonction que l'audio guide.

Il reviendra à la Municipalité du Canton de Potton de déterminer quel moyen elle souhaite utiliser.

4. Administration et ressources humaines

4.1 – Structure administrative

Il est déjà établi que la Municipalité du Canton de Potton confiera l'administration et la gestion de la grange ronde à un organisme à but non lucratif provisoirement désigné sous le nom de *Groupe municipal bénévole de Potton*. Cet organisme est actuellement en cours de création. Il s'agit là d'une approche tout à fait pertinente, dans la mesure où elle assure à la grange ronde une gestion stable alors que la Municipalité aurait peu de temps à lui consacrer. De plus, elle dispense la Municipalité d'investissements supplémentaires dans le projet, le financement (demandes de subventions, levées de fonds, etc.) étant désormais la responsabilité de l'organisme.

Pour éviter toute équivoque et assurer le bon fonctionnement de la grange ronde, la Municipalité doit établir clairement la composition, les responsabilités et le degré d'autonomie de cet organisme. Ainsi, deux élus municipaux siégeront à son conseil d'administration, comme c'est le cas dans les comités municipaux.

Indépendamment de son statut juridique, il est indispensable que l'organisme puisse jouir d'une autonomie suffisante pour prendre les décisions qu'il juge dans le meilleur intérêt de la grange ronde. Il devra être responsable de la gestion des ressources financières, humaines et matérielles et, plus spécifiquement, être habilité à :

- Gérer les budgets consentis par la municipalité et ceux obtenus par subventions ou par dons
- Préparer et déposer des demandes de financement.
- Monter des levées de fonds.
- Percevoir les revenus générés par la grange ronde et décider de leur utilisation.

- Engager du personnel.
- Préparer une programmation annuelle d'expositions et d'activités.
- Gérer la préparation et le montage des expositions.
- Développer et mettre en œuvre des services et des produits nouveaux.
- Déterminer les mesures de mise en marché pertinentes.
- Se représenter de façon autonome.

Évidemment, même si l'organisme à but non lucratif jouit d'un haut degré d'indépendance, la Municipalité, propriétaire de l'édifice, demeurera l'ultime responsable de la grange ronde. À cet effet, la Municipalité devra avoir un représentant au sein de l'organisme. Ce dernier demeurera imputable et devra rendre des comptes à la Municipalité. Il reviendra à celle-ci de déterminer la nature et la fréquence de ces comptes-rendus.

4.2 – Politiques institutionnelles

Des politiques institutionnelles claires et concises sont indispensables au bon fonctionnement d'un organisme. Elles en balisent les décisions et les activités, guident les administrateurs et les employés dans leurs tâches quotidiennes et évitent l'émergence de conflits.

L'organisme qui gèrera la grange ronde aura besoin des politiques suivantes :

- Une **politique de gouvernance**, qui définira les rôles et responsabilités des membres de l'organisme, de même que ses relations avec la Municipalité et les employés.
- Un **énoncé de mission**, qui énoncera clairement et brièvement la mission de la grange ronde et qui guidera l'ensemble de ses décisions.
- Une **politique d'éducation**, qui définira les intentions éducatives de la grange ronde ainsi que le public qu'elle vise et encadrera ses actions en ce domaine.
- Une **politique d'interprétation**, qui énoncera les cadres éthiques et historiques de l'interprétation et de la mise en valeur du bâtiment.
- Une **politique d'évaluation**, qui établira les critères en fonction desquels l'organisme évaluera périodiquement les résultats de ses actions dans tous les domaines.

Ces politiques devront être produites dès que l'organisme sera officiellement créé afin de guider l'ensemble de la mise en valeur de la grange ronde.

4.3 – Ressources humaines

Ressources ponctuelles

Dans un premier temps, la mise en œuvre du concept de mise en valeur exigera des ressources professionnelles compétentes auxquelles on confiera des mandats ponctuels et ciblés durant la phase de préparation et d'implantation. Les coûts de conception pourront cependant être réduits de façon substantielle par le recours à des bénévoles auxquels on pourra confier certaines tâches spécifiques (recherche, rédaction préliminaire, identification d'artéfacts, production de contenus préliminaires, etc.).

Ceci dit, au même titre les travaux de restauration et de rénovation du bâtiment seront confiés à des professionnels du domaine, **l'aménagement du concept de mise en valeur doit être confié à des professionnels** de l'interprétation, de la muséologie et de la muséographie, familiers avec la conceptualisation et l'interprétation de propos complexes, avec la rédaction de textes de synthèse et avec la nature des supports et des approches muséographiques disponibles.

Le tableau 4 fait la synthèse des intervenants nécessaires à la mise en œuvre de l'ensemble des options proposées dans le concept de mise en valeur, même si toutes ne seront pas mises en place. De même, les responsabilités propres aux travaux d'aménagement architectural ne sont pas considérées ici.

Tableau 4 – Ressources ponctuelles nécessaires à l'implantation du concept de mise en valeur

Mise en valeur	Étage	Ressource professionnelle pour la réalisation
<i>Accueil, bureau d'information touristique et boutique</i>	<i>Tasserie</i>	<i>Inclus dans les travaux d'aménagement intérieur.</i>
Exposition permanente	Tasserie	<p>Firme spécialisée dans la conception d'expositions pour le développement du concept, de la scénarisation et du contenu.</p> <p><u>Note</u> : Possibilité de confier certaines tâches (recherche, rédaction préliminaire, identification d'artéfacts, production de contenus préliminaires, etc.) à des bénévoles.</p> <p>Firme spécialisée en muséographie pour le montage graphique et la production des panneaux et l'aménagement technique de la salle (éclairage, système d'accrochage et autre matériel d'exposition).</p> <p><u>Note</u> : Possibilité de confier certaines tâches du montage à des bénévoles, sous la supervision de la firme de muséographie.</p> <p>Firme spécialisée dans la production de bornes multimédia (s'il y a lieu).</p>
Exposition saisonnière	Tasserie	<p>Firme spécialisée en muséographie pour le montage graphique et la production des panneaux et l'aménagement technique de la salle (éclairage, système d'accrochage et autre matériel d'exposition).</p> <p>Pour le contenu : tout autre organisme dont la vocation est pertinente.</p> <p>Techniciens en muséologie ou firme de</p>

		<p>muséographie pour le montage d'une exposition itinérante (s'il y a lieu).</p> <p><u>Note</u> : Possibilité de confier certaines tâches du montage à des bénévoles, sous la supervision de la firme de muséographie.</p>
Espace éducatif	Tasserie	<p>Aménagement approprié à un usage éducatif (tables et chaises) effectué par le personnel de la grange ronde.</p> <p><u>Note</u> : l'aménagement de cet espace présuppose que la conception du programme éducatif est suffisamment avancée pour être en mesure de prévoir les besoins matériels.</p>
Présentation multimédia dans l'espace éducatif (s'il y a lieu)	Tasserie	<p>Firme spécialisée dans l'interprétation de l'histoire et du patrimoine pour la conception du contenu.</p> <p><u>Note</u> : Possibilité de confier certaines tâches (recherche, rédaction préliminaire, identification d'artéfacts, production de contenus préliminaires, etc.) à des bénévoles.</p> <p>Firme spécialisée dans la conception et la production de supports multimédia.</p>
<i>Espace de restauration dans l'espace éducatif (s'il y a lieu)</i>	<i>Tasserie</i>	<i>Sous-traitant.</i>
Espace locatif d'exposition	Tasserie	Firme spécialisée en muséographie pour l'aménagement technique de la salle (éclairage, système d'accrochage et autre matériel d'exposition), afin de la rendre prête à recevoir des exposants.
Programme d' histoire vivante	Étable	<p>Firme spécialisée dans l'interprétation du patrimoine pour la conception du scénario, la conception des costumes, la formation des guides-comédiens, la mise en scène et les répétitions.</p> <p><u>Note</u> : Possibilité de confier certaines tâches (recherche, rédaction préliminaire, identification d'artéfacts, production de contenus préliminaires, etc.) à des bénévoles.</p> <p>Firme spécialisée en muséographie pour la production de supports d'interprétation, selon la nature du scénario.</p>

Marché champêtre et espace multifonctionnel	<i>Plateau</i>	<i>Inclus dans les travaux d'aménagement intérieur.</i>
Programme éducatif	-----	Firme spécialisée dans la conception de programmes éducatifs pour les musées pour le développement du programme. <u>Note</u> : Possibilité de confier certaines tâches (recherche, rédaction préliminaire, identification d'artéfacts, production de contenus préliminaires, etc.) à des bénévoles. Firme de graphisme pour le montage des cahiers d'élèves.
Bornes fixes avec stick phone (s'il y a lieu)	Trois étages et/ou Étable	Firme spécialisée dans l'interprétation du patrimoine pour la conception du contenu et la scénarisation. <u>Note</u> : Possibilité de confier certaines tâches (recherche, rédaction préliminaire, identification d'artéfacts, production de contenus préliminaires, etc.) à des bénévoles. Firme spécialisée dans la conception et la production de matériel interactif.
Audio guide pour visite autonome (s'il y a lieu)	-----	Firme spécialisée dans l'interprétation du patrimoine pour la conception du contenu et la scénarisation. <u>Note</u> : Possibilité de confier certaines tâches (recherche, rédaction préliminaire, identification d'artéfacts, production de contenus préliminaires, etc.) à des bénévoles. Firme spécialisée dans la conception et la production de matériel audio.
Dépliant pour visite autonome (s'il y a lieu)	-----	Firme spécialisée dans l'interprétation du patrimoine pour la conception du contenu. <u>Note</u> : Possibilité de confier certaines tâches (recherche, rédaction préliminaire, identification d'artéfacts, production de contenus préliminaires, etc.) à des bénévoles. Firme de graphisme pour la mise en page.

Panneaux d'interprétation historique	Tous les étages	Firme spécialisée dans l'interprétation du patrimoine pour la conception du contenu. <i>Note</i> : Possibilité de confier certaines tâches (recherche, rédaction préliminaire, identification d'artéfacts, production de contenus préliminaires, etc.) à des bénévoles. Firme de muséographie pour le montage graphique et la production.
Exposition d'histoire agricole (s'il y a lieu)	Extérieur	Firme spécialisée dans la conception d'expositions pour le développement du concept, de la scénarisation et du contenu. <i>Note</i> : Possibilité de confier certaines tâches (recherche, rédaction préliminaire, identification d'artéfacts, production de contenus préliminaires, etc.) à des bénévoles. Firme spécialisée en muséographie pour le montage graphique et la production des panneaux et l'aménagement technique de la salle (éclairage, système d'accrochage et autre matériel d'exposition). <i>Note</i> : Possibilité de confier certaines tâches du montage à des bénévoles, sous la supervision de la firme de muséographie.
<i>Aire publique</i>	<i>Extérieur</i>	<i>Municipalité (achat de tables de pique-nique.</i>
<i>Aire de stationnement</i>	<i>Extérieur</i>	<i>Inclus dans les travaux d'aménagement extérieur</i>
<i>Aménagement paysager</i>	<i>Extérieur</i>	<i>Municipalité</i>

Ressources permanentes et saisonnières

Une fois en fonction, la grange ronde devra pouvoir compter sur le personnel requis pour dispenser des services de qualité.

Tableau 5 – Synthèse des ressources permanentes et saisonnières de la grange ronde

Secteur	Ressources humaines	Quantité	Statut
Direction de la grange ronde (gestion des ressources financières, humaines et matérielles, programmation, développement,	Directeur ou Comité de direction	----	À l'année Bénévole (éventuellement, selon le

etc.)			développement de la grange ronde et le financement, ce poste pourra devenir salarié)
Formation du personnel	Responsable de l'interprétation	1	Saisonnier / salarié (étudiant) ou Bénévole
Exposition saisonnière	Responsable de l'exposition saisonnière	----	Organisme à déterminer annuellement Bénévole
Accueil / Bureau d'information touristique / Boutique	Préposés	1 ou 2	Saisonnier / salarié (étudiants) ou Bénévole
Visites guidées de la grange (bâtiment et expositions)	Guides-interprètes	1 à 3	Saisonnier / salarié (étudiants) ou Bénévole
Programme d'histoire vivante	Guides-comédiens	1 à 3	Saisonnier / salarié (étudiants) ou Bénévole
Programme éducatif	Éducateurs	1 ou 2	Sur appel Salarié ou Bénévole
<i>Espace de restauration</i>	<i>Préposés</i>	<i>---</i>	<i>Sous-traitant</i>
<i>Entretien ménager</i>	<i>Préposés</i>	<i>----</i>	<i>Municipalité du Canton de Potton</i>

Le concept de mise en valeur est fondé sur un fonctionnement saisonnier de la grange ronde, de mai à octobre inclusivement. Pour assurer son bon fonctionnement, les responsables bénévoles devront être actifs à l'année ou saisonnièrement, selon leurs responsabilités. Les employés salariés, essentiellement des étudiants engagés grâce à des programmes de subvention, travailleront durant la saison touristique. Les éducateurs seront sur appel en mai, septembre et octobre, ainsi que durant la saison estivale, par exemple pour répondre aux demandes de camps de vacances ou d'autres groupes spécifiques.

4.4 – Réseautage et partenariats

Il est nécessaire, pour toute institution muséale, de faire partie des regroupements existants, où il lui est possible de trouver de l'information, des formations continues de qualité, des ressources et des services qui lui seront bénéfiques.

Nationales

Il existe des associations professionnelles d'envergure nationale qui fournissent à leurs membres institutionnels de l'information, de la formation professionnelle, des programmes d'assurance, de l'aide technique et la participation à un réseau dynamique. C'est le cas, notamment, de l'Association des musées canadiens⁴² (AMC) et de la Société des musées québécois⁴³ (SMQ), dont la grange ronde répond aux critères d'admissibilité comme membre institutionnel.

En priorité, la grange ronde adhèrera à la Société des musées québécois, plus proche du milieu immédiat. La SMQ offre à ses membres institutionnels diverses façons de réseauter, de s'informer et d'améliorer sa performance :

- Un positionnement stratégique grâce à un outil comme *Musées à découvrir*, qui contient un répertoire en ligne des institutions muséales québécoises, un calendrier des expositions, un répertoire des activités éducatives et autres.
- Un rabais sur les frais d'inscription à son congrès annuel.
- Un rabais sur ses publications.
- L'adhésion sans frais aux groupes d'intérêt spécialisés qu'elle chapeaute.
- L'accès aux services du réseau Info-Muse (une base de données en ligne répertoriant les collections de l'ensemble des institutions québécoises).
- La revue *Musées*, le *Bulletin* et l'*info courriel* de la Société.
- Certaines publications gratuites.
- La possibilité d'adhérer à la mutuelle de prévention de la Société.
- L'entrée libre dans la plupart des institutions.⁴⁴

La Société des musées québécois met par ailleurs de l'avant un excellent programme de formation professionnelle continue qui sera fort utile au personnel bénévole.

Régionales

Il sera aussi utile à la grange ronde d'être membre d'organisations régionales qui lui permettront de bien s'inscrire dans son milieu et d'être informée de ce qui s'y passe tout en profitant de services.

En priorité, la grange ronde deviendra membre de **Tourisme Cantons-de-l'Est**, qui offre à ses membres des avantages indispensables à une nouvelle institution désireuse de faire sa place dans le réseau régional :

- L'inscription gratuite au *Guide touristique des Cantons-de-l'Est* (175,000 copies en français et 65,000 copies en anglais) et au site Internet www.cantonsdelest.com et www.easterntownships.org (incluant cinq photos et un texte de 120 mots) (2099 visites/jour en moyenne = 766 137 visiteurs par année). Possibilité d'ajouter des photos et des vidéos.

⁴² www.museums.ca/

⁴³ www.smq.qc.ca/

⁴⁴ www.smq.qc.ca/publicsspec/smq/adhesion/index.php#ancre1

- La distribution des brochures à un tarif préférentiel dans les Centres Infotouristes (Montréal, Québec et les 5 postes frontaliers) et dans les présentoirs régionaux.
- La possibilité de participer aux Grands Prix du tourisme Desjardins des Cantons-de-l'Est.
- L'occasion de participer à des campagnes promotionnelles et publicitaires telles que le site Internet, le guide touristique, l'Infolettre, la carte vélo, la carte routière, la carte motoneige, la carte coupon.
- La possibilité de placements publicitaires dans plusieurs journaux, revues au Québec et à l'extérieur, à tarif préférentiel.
- L'occasion d'être membre du Club affaires.
- Un service de consultation / mise en marché, planification de stratégies marketing, etc.
- L'accès aux études et recherches produites par Tourisme Cantons-de-l'Est.
- L'invitation à des formations ou conférences gratuites ou à tarifs réduits.
- L'accès au plan stratégique de développement de l'offre touristique régional 2007-2012.
- Des services-conseil de Tourisme Cantons-de-l'Est / développement de marchés, de produits touristiques, démarrage d'entreprises etc.
- Un référencement aux touristes lors de demandes de renseignements touristiques téléphoniques, par la poste et/ou par courriel.
- Une représentation auprès des médias : lors de tournées de journalistes, d'activités de relations publiques, la bourse des médias, etc. (Accueil d'une centaine de journalistes / 350 articles parus et valeur éditoriale des articles parus en 2008-09 de 10,5 M\$)
- La réception du bulletin d'information aux membres 6 fois l'an par courriel
- Une invitation aux activités organisées par Tourisme Cantons-de-l'Est : assemblée générale annuelle, Journée Marketing, etc.
- L'Accès à la signalisation touristique (panneaux bleus) sans frais pour l'ouverture de dossier
- Un service de documentation / diffusion de données et statistiques touristiques (via l'extranet).⁴⁵

À la lumière de l'histoire et de la composition sociolinguistique du Canton de Potton, il sera aussi utile d'adhérer, en tant que *Core Member*, au **Quebec Anglophone Heritage Network (QAHN)**, dont l'Association du patrimoine de Potton est déjà membre. Cette adhésion permet de siéger sur le conseil d'administration de l'organisme, de figurer sur son site Internet, d'avoir accès à une bibliothèque de référence, de recevoir le *Quebec Heritage News* six fois par an, de figurer sur la liste d'information *Heritage Line* et de recevoir copie de tous les circuits patrimoniaux de l'organisme⁴⁶.

4.5 – Signalisation

Une signalisation adéquate devra être mise en place devant le bâtiment, dans le village et en périphérie, afin de diriger les visiteurs vers la grange ronde. L'adhésion à Tourisme Cantons-de-l'Est permettra notamment d'avoir accès aux panneaux bleus, bien connus des touristes. De même, une fois la grange ronde formellement intégrée au Chemin des Cantons à titre d'étape du trajet, la signalisation appropriée devra être mise en place.

⁴⁵ www.cantonsdelest.com/

⁴⁶ www.qahn.org/membercorner.aspx

D'autres types de signalisation pourront s'ajouter dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres, afin de bien drainer le bassin touristique régional.

4.6 – Publicité

L'adhésion à Tourisme Cantons-de-l'Est permettra également à la grange ronde de profiter d'une infrastructure publicitaire efficace et bien rodée. De même, il sera utile d'inscrire la grange ronde sur un site comme celui d'Agrotouriste Québec⁴⁷, qui répertorie l'ensemble des ressources dans le domaine et qui propose aux touristes une masse d'informations et de trajets.

5. Coûts

5.1 – Estimé des coûts d'implantation

Le concept de mise en valeur proposant diverses options, le choix de celles-ci doit être basé sur la vision de la Municipalité, sur la cohérence globale de l'expérience proposée au visiteur et sur les coûts de chaque option.

Pour une plus grande clarté, nous avons isolé, parmi les options de mise en valeur proposés, celles que nous jugeons indispensables pour occuper minimalement les trois étages du bâtiment et en faire un lieu d'interprétation qui respectera les critères énoncés plus haut, soit une expérience de découverte éducative, divertissante, dynamique, dépaysante et diversifiée. Le tableau 6 en estime le coût d'implantation.

Le tableau 7, quant à lui, précise le coût d'implantation des autres options proposées, qui pourront être mises en place au fur et à mesure que les budgets seront disponibles, selon un échéancier qu'il reviendra à la Municipalité de préciser. Le projet de mise en valeur pourra donc être échelonné sur plusieurs années. À mesure que de nouveaux moyens de mise en valeur seront en fonction, la grange croîtra en dynamisme et en diversité.

Les coûts énumérés concernent uniquement l'implantation du concept de mise en valeur dans des espaces préalablement aménagés à cette fin. Dans le cas d'une fourchette de prix, nous avons retenu le coût le plus élevé. Les coûts de production de l'aménagement muséographique ont été estimés par la firme de muséographie *Ideum.ca*.

Tableau 6 – Estimé des coûts d'implantation du concept de mise en valeur – ÉLÉMENTS INDISPENSABLES

Mise en valeur	Description	Coût (estimé à la valeur courante des services et produits, taxes en sus)
Accueil et boutique	Dépliant touristique de la grange ronde Rédaction 2000 copies	500\$

⁴⁷ www.agrotourismequebec.com/

Plan d'interprétation et de mise en valeur de la grange ronde de Mansonville

	Mise en page Production graphique	1 500\$ TOTAL : 2 000\$
Exposition permanente	Développement du concept Scénarisation Rédaction Choix des objets 8 panneaux d'interprétation, 16 X 32 po., type Folia épaisseur ½, garanti 10 ans 4 vitrines	5 000\$ Graphisme : 450\$ / panneau = 3 600\$ Fabrication : 850\$ / panneau + pied (dépendant du matériau) = 6 800\$ Design des vitrines : 3 500 \$ Fabrication : 1500\$ / vitrine = 6 000\$ Coûts installation : 1 750\$ Éclairage : 5 000 \$ TOTAL : 31 650\$
Exposition saisonnière	Développement du concept Scénarisation Rédaction Choix des objets Montage Aménagement technique de la salle.	Travail bénévole Design vitrines et cloisons (réutilisation partielle du design des vitrines de l'expo permanente) : 3 000 \$ Éclairage : 5 000\$ 4 vitrines : 6 000\$ Cloisons : 5 000\$ Installation : 1 000 \$ TOTAL : 20 000\$
Espace éducatif	Aménagement technique de la pièce 8 tables pliantes, surface en résine, 24 X 48 po. 32 chaises pliantes Fournitures scolaires (crayons, reste à déterminer selon la nature du programme éducatif)	50\$ / unité = 400\$ 20\$ / unité = 640\$ 200\$ TOTAL : 1 240\$
Espace locatif d'exposition	Aménagement technique de la salle.	Éclairage : 5 000\$ 4 vitrines : 6 000\$ Cloisons : 5 000\$ Installation : 1 000 \$ TOTAL : 17 000\$
Programme d'histoire vivante	Conception du scénario Conception des costumes Formation des guides-comédiens	

Plan d'interprétation et de mise en valeur de la grange ronde de Mansonville

	Mise en scène Répétitions Trois costumes : <u>Hommes</u> 2 salopettes 2 chemises 2 chapeaux de paille 2 paires de bottes de caoutchouc 2 paires de gants <u>Femme</u> 1 jupe 1 blouse 1 paire de bottes de caoutchouc 1 chapeau	6 000\$ 150\$ 50\$ 20\$ 40\$ 40\$ 50\$ 50\$ 20\$ 10\$ TOTAL : 6 430\$
Espace multifonctionnel sur le plateau	Projecteur BenQ GP1, Écran de projection Infocus, blanc, 100 po. diagonal Pointeur laser 40 chaises pliantes Table pliante, 72 X 30 po., bois pressé Ordinateur Compaq Presario, double cœur Athlon II 220 AMD	450\$ 170\$ 20\$ 20\$ / unité = 800\$ 85\$ 400\$ TOTAL : 1 525\$
Programme éducatif	Développement du concept Rédaction Tests auprès de groupes cible Version PDF sur cédérom ou téléchargeable (aucun coût d'impression) Format : 8,5 x 11 Couleur : process, bleed Mise en page Production graphique	6 000\$ 3 000\$ TOTAL : 9 000\$
Panneaux d'interprétation historique	4 panneaux d'interprétation (1 par étage + 1 sur la restauration de la grange), 16 X 32 po., type Folia épaisseur ½ garanti 10 ans	Rédaction : 250\$ / texte = 1 000\$ Graphisme : 450\$ / panneau = 1 800\$ Fabrication : 850\$ / panneau = 3 400\$ Installation : 750\$ TOTAL : 6 950\$
Aménagement paysager		Municipalité
Sous-total		95 795\$
Impondérables (5%)		4790\$
TOTAL		100 585\$

Un budget de base de **100 000\$** est donc nécessaire à l'implantation de la phase initiale du programme de mise en valeur de la grange ronde.

Tableau 7 – Estimé des coûts d'implantation du concept de mise en valeur – ÉLÉMENTS OPTIONNELS

Mise en valeur	Description	Coût (estimé à la valeur courante des services et produits, taxes en sus)
Présentation multimédia dans l'espace éducatif (s'il y a lieu)	Utilisation des chaises de l'espace éducatif Conception du contenu Ordinateur Compaq Presario, double cœur Athlon II 220 AMD Conception technique	----- 5 000\$ 400\$ 10 000\$ - 15 000\$ TOTAL : \$ 20 400\$
Espace de restauration dans l'espace éducatif (s'il y a lieu)	Utilisation des chaises et des tables de l'espace éducatif Comptoir réfrigéré BEPC5, vitre frontale, 160cm de long X 90cm de profond X 140cm de haut (en spécial chez Réfrigération Igloo)	----- 4 000\$ TOTAL : 4 000\$
Marché champêtre sur le plateau	10 tables pliantes, 72 X 30 po., bois pressé	85\$ / unité = 850\$ TOTAL : 850\$
Exposition d'histoire agricole sur le plateau (s'il y a lieu)	Développement du concept Rédaction Choix des objets 4 panneaux d'interprétation, 16 X 32 po., type Folia épaisseur ½, garanti 10 ans	5 000\$ Graphisme : 450\$ / panneau = 1 800\$ Fabrication : 850\$ / panneau + pied (dépendant du matériau) = 3 400\$ Installation : 750\$ TOTAL : 10 950\$
Bornes fixes avec stick phone dans l'étable (s'il y a lieu)	Développement du concept Rédaction 6 bornes	4 000\$ Design des bornes : 2 500\$ Matériel et bornes : 2 500\$ / unité = 15 000\$ Production 2 000\$ / unité = 12 000\$ Installation : 2 500 \$ TOTAL : 36 000\$
Bornes fixes avec stick phone à tous les étages (s'il y a lieu)	Développement du concept Rédaction	4 000\$

	15 bornes	Design des bornes : 2 500\$ Matériel et bornes : 2 500\$ / unité = 37 500\$ Production 2 000\$ / unité = 30 000\$ Installation : 2 500 \$ TOTAL : 76 500\$
Audio guide pour visite autonome (s'il y a lieu)	Conception Rédaction Production, 12 stations avec musique ou effets sonores. 15 lecteurs audio numériques Coby, 2GB, MP3 et WMA, Flash, USB, casque d'écoute compris.	5 000\$ 12 000 \$ - 18 000 \$ 20\$ / unité = 300\$ TOTAL : 23 300\$
Dépliant pour visite autonome (s'il y a lieu)	Conception Rédaction 2000 copies Mise en page Impression (process, 4 couleurs)	1 000\$ 450\$ 900\$ TOTAL : 1 350\$
Sous-total		173 350\$
Impondérables (5%)		8 670\$
TOTAL		182 020\$

5.2 – Estimé du budget de fonctionnement annuel

Une fois mise en œuvre, la grange ronde aura des coûts d'opération. Le tableau 8 estime les coûts annuels minimaux en prenant pour acquise une contribution élevée de bénévoles occupant la plupart des postes prévus au tableau 5. Il est en effet envisageable que les préposés à l'accueil, les guides-interprètes, les comédiens du programme d'histoire vivante ou les éducateurs, par exemple, soient en partie des bénévoles, particulièrement au début des opérations. Le tableau 9 établit les coûts réels avec une faible contribution de bénévoles.

Tableau 8 – Estimé des coûts de fonctionnement – Minimum (contribution importante de bénévoles)

Poste	Description	Statut	Salaire / Coût
Ressources humaines			
Directeur (ou comité de direction)	Gestion des ressources financières, humaines et matérielles, programmation, développement, etc.	Annuel	Bénévole
Responsable de l'interprétation	Formation du personnel Visites guidées	Saisonnier Mi-mai à fin-août	12\$ / heure 25 heures / semaine 14 semaines TOTAL : 4 200\$

Plan d'interprétation et de mise en valeur de la grange ronde de Mansonville

Responsable de l'exposition saisonnière	Coordination Conception Montage	-----	Bénévole
Préposé (1)	Accueil Bureau d'information touristique Boutique	Saisonnier Juin – août	9,50\$ / heure 25 heures / semaine 12 semaines TOTAL : 2 850\$
Guides-interprètes (1)	Visites guidées, bâtiment et expositions	Saisonnier Juin – août	9,50\$ / heure 25 heures / semaine 12 semaines TOTAL : 2 850\$
Guides-comédiens (1)	Programme d'histoire vivante	Saisonnier Juin – août	9,50\$ / heure 25 heures / semaine 12 semaines TOTAL : 2 850\$
Éducateurs (1)	Animation du programme éducatif	Sur appel Mai, septembre, octobre	9,50\$ / heure 15 heures / semaine 12 semaines TOTAL : 1 710\$
Préposés	Entretien ménager	-----	Municipalité du Canton de Potton
Préposés	Espace de restauration	Saisonnier Juin – août	Sous-traitant
Sous-total			14 460\$
Ressources matérielles			
Expositions	Montage de l'exposition saisonnière Remplacement des ampoules électriques et autres fournitures. Entretien des vitrines	-----	1 000\$ 500\$ 200\$ TOTAL : 1 700\$
Espace d'exposition en location	Montage	-----	Effectué par les locataires
Éducation	Renouvellement annuel du mobilier endommagé Renouvellement annuel des fournitures scolaires Achat de cédéroms	-----	200\$ 100\$ 100\$ TOTAL : 400\$
Présentation multimédia (s'il y a lieu)	Réparations et ajustements techniques		TOTAL : 1 000\$
Histoire vivante	Réparation de costumes Remplacement d'accessoires Améliorations		300\$ 200\$ 500\$ TOTAL : 1 000\$
Bornes fixes avec stick phone (s'il y a lieu)	Réparations et ajustements techniques		TOTAL : 1 000\$

Plan d'interprétation et de mise en valeur de la grange ronde de Mansonville

Audio guide pour visite autonome (s'il y a lieu)	Ajustements techniques Remplacement de lecteurs MP3		500\$ 100\$ TOTAL : 600\$
Dépliant (s'il y a lieu)	Réimpression, 2000 copies, process 4 couleurs		TOTAL : 900\$
Sous-total			6 600\$
Entretien			
Entretien intérieur (ménage) et extérieur, téléphone, électricité			Municipalité
Signalisation intérieure et extérieure			Municipalité
TOTAL			21 060\$

Tableau 9 – Estimé des coûts de fonctionnement – Maximum (contribution mineure de bénévoles)

Poste	Description	Statut	Salaire / Coût
Ressources humaines			
Directeur (ou comité de direction)	Gestion des ressources financières, humaines et matérielles, programmation, développement, etc.	Annuel	Bénévole
Responsable de l'interprétation	Formation du personnel Visites guidées	Saisonnier Mi-mai à fin-août	12\$ / heure 35 heures / semaine 14 semaines TOTAL : 5 880\$
Responsable de l'exposition saisonnière	Coordination Conception Montage	-----	Bénévole
Préposés (2)	Accueil Bureau d'information touristique Boutique	Saisonnier Juin – août	9,50\$ / heure 25 heures / semaine 12 semaines TOTAL : 5 700\$
Guides-interprètes (3)	Visites guidées, bâtiment et expositions	Saisonnier Juin – août	9,50\$ / heure 25 heures / semaine 12 semaines TOTAL : 8 550\$
Guides-comédiens (3)	Programme d'histoire vivante	Saisonnier Juin – août	9,50\$ / heure 25 heures / semaine 12 semaines TOTAL : 8 550\$
Éducateurs (2)	Animation du programme éducatif	Sur appel Mai, septembre, octobre	9,50\$ / heure 15 heures / semaine 12 semaines TOTAL : 3 420\$
Préposés	Entretien ménager	-----	Municipalité du Canton de Potton

Plan d'interprétation et de mise en valeur de la grange ronde de Mansonville

Préposés	Espace de restauration	Saisonnier Juin – août	Sous-traitant
Sous-total			32 100\$
Ressources matérielles			
Expositions	Montage de l'exposition saisonnière Remplacement des ampoules électriques et autres fournitures. Entretien des vitrines	-----	1 000\$ 500\$ 200\$ TOTAL : 1 700\$
Espace d'exposition en location	Montage	-----	Effectué par les locataires
Éducation	Renouvellement annuel du meublement endommagé Renouvellement annuel des fournitures scolaires Achat de cédéroms	-----	200\$ 100\$ 100\$ TOTAL : 400\$
Présentation multimédia (s'il y a lieu)	Réparations et ajustements techniques		TOTAL : 1 000\$
Histoire vivante	Réparation de costumes Remplacement d'accessoires Améliorations		300\$ 200\$ 500\$ TOTAL : 1 000\$
Bornes fixes avec stick phone (s'il y a lieu)	Réparations et ajustements techniques		TOTAL : 1 000\$
Audio guide pour visite autonome (s'il y a lieu)	Ajustements techniques Remplacement de lecteurs MP3		500\$ 100\$ TOTAL : 600\$
Dépliant (s'il y a lieu)	Réimpression, 2000 copies, process 4 couleurs		TOTAL : 900\$
Sous-total			6 600\$
Entretien			
Entretien intérieur (ménage) et extérieur, téléphone, électricité			Municipalité
Signalisation intérieure et extérieure			Municipalité
TOTAL			38 700\$

Le minimum nécessaire pour assurer le fonctionnement de la grange ronde est donc de **20 000\$** et implique une contribution importante de bénévoles. Ce mode de fonctionnement comporte toutefois son lot de difficultés, dont la plus importante est le nombre de bénévoles requis pour fournir les heures de travail d'un employé salarié sur une longue période. Il va donc de soi que, au minimum, l'organisme gestionnaire devra tenter d'obtenir les fonds nécessaires pour plus d'un employé par poste.

6. Financement

La mise en valeur de la grange ronde exige un financement adéquat. Nous proposons ci-dessous un survol des sources de financement pertinentes en fonction du concept. Il va de soi qu'une fois créé, l'organisme qui sera chargé de la gestion de la grange ronde devra s'atteler à une démarche de levée de fonds systématique au cours de laquelle de nouvelles sources de financement se révéleront, ou en confier le mandat à une firme spécialisée.

6.1 – Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

Fonds du patrimoine culturel québécois et Programme d'aide aux immobilisations

La Municipalité du Canton de Potton prévoit déjà soumettre une demande de financement au *Fonds du patrimoine culturel québécois* du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Ce fonds « propose de nouvelles mesures financières pour soutenir la restauration, le recyclage, la mise aux normes et la diffusion d'éléments significatifs du patrimoine culturel québécois ». Le volet 2, *Bâtiments, sites et ensembles d'intérêt patrimonial significatif*, a comme objectif « de contribuer à la conservation et à la mise en valeur de biens culturels et de territoires qui possèdent une valeur patrimoniale significative ». Il s'adresse à « **toute personne (physique ou morale) propriétaire de biens d'intérêt patrimonial significatif protégés par une municipalité en vertu de la Loi sur les biens culturels** ou d'une autre loi ou toute autre personne dûment mandatée par le propriétaire. Il accorde priorité, entre autres, aux « **biens culturels (terrains et bâtiments) ou territoires protégés par une municipalité en vertu de la Loi sur les biens culturels** ou d'une autre loi » et aux « **biens et secteurs présentant un intérêt patrimonial particulier : désignés dans un plan d'urbanisme et assujettis à des mesures visant leur conservation**; ou devant faire l'objet d'une évaluation qualitative au moment d'une demande de permis municipal (plan d'implantation et d'intégration architecturale, PIIA); ou **suscitant une attention particulière de la part d'un conseil municipal** (programme particulier d'urbanisme, PPU) ».

La demande de financement doit être accompagnée d'un « énoncé décrivant et présentant la valeur patrimoniale et les éléments caractéristiques des biens sera exigé. Un carnet de santé faisant état des besoins et des travaux à effectuer devra aussi être fourni pour chaque projet. »

L'aide maximale disponible dans ce programme est de 25 % du coût des dépenses admissibles, mais peut atteindre **jusqu'à 50 % du coût des dépenses admissibles pour des biens qui ont une vocation culturelle ou qui sont ouverts au public.**⁴⁸

Le financement lié à ce programme est obtenu par le biais du *Programme d'aide aux immobilisations*, qui « vise à contribuer à l'épanouissement de la vie culturelle et au développement économique et social de la communauté québécoise en **favorisant la sauvegarde**

⁴⁸ www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=2290

et la mise en valeur du patrimoine du Québec ; l'amélioration du cadre de vie ; le développement d'infrastructures de qualité permettant d'élargir l'accès aux biens, activités et services liés à la culture et aux communications ».

Les objectifs du Programme sont de « **soutenir les efforts de restauration et de conservation des biens patrimoniaux protégés par la Loi des biens culturels**, (de) maintenir et développer sur l'ensemble du territoire un réseau d'infrastructures adéquates permettant (...) aux citoyens d'avoir accès à des lieux et à des équipements leur permettant de bénéficier de biens, d'activités et de services touchant la culture et les communications ».

Le Programme d'aide aux immobilisations « permet d'accueillir des demandes d'aide financière pour tous types de **projets d'intervention sur des biens meubles ou immeubles**, qu'il s'agisse du simple achat d'équipement ou de mobilier spécialisé, de la **restauration de biens culturels protégés** ou ayant une valeur patrimoniale, ou encore de projets plus importants de construction, de rénovation, de recyclage ou de maintien des actifs ». Les demandes peuvent être déposées à tout moment de l'année.

Le Programme d'adresse « aux individus, **aux autorités publiques ou aux organismes qui sont propriétaires du bien faisant l'objet de la (...) demande**, qui sont en règle avec les exigences de la Loi sur les biens culturels et qui, **s'ils confient la gestion du bien concerné à un tiers utilisateur, ont conclu avec celui-ci une entente écrite dûment approuvée par le Ministère** »⁴⁹.

Synthèse : Le projet de la grange ronde, géré par un organisme à but non lucratif, concerne un bien d'intérêt patrimonial protégé par la municipalité en vertu de la Loi des biens culturels. L'intérêt du conseil municipal à son endroit est bien documenté. Il vise la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur du bâtiment. Il prévoit le développement d'infrastructures de qualité permettant d'en élargir l'accès.

Ce programme est donc taillé sur mesure pour le projet de la grange ronde et des démarches préliminaires ont déjà été faites auprès du Ministère. Une demande devra être déposée pour obtenir une partie des fonds nécessaires à la **restauration et à l'aménagement du bâtiment**.

Aide aux projets – Accueil

Le Programme *Aide aux projets- Accueil* du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, a pour finalités « d'accroître l'offre d'activités, de services ou de biens pouvant contribuer significativement à l'atteinte des objectifs du Ministère concernant la consolidation ou le développement de la culture et des communications, (et de) favoriser l'innovation, l'expérimentation et le renouvellement de la création ». Ses objectifs « d'améliorer la qualité et augmenter l'offre, dans ses différents secteurs d'intervention sur l'ensemble du territoire québécois, de biens, d'activités ou de services culturels ou de communication ; (et) d'augmenter le nombre de personnes bénéficiant des biens, activités ou services qui résultent de ces projets ». Le patrimoine figure parmi ses secteurs d'intervention et il est ouvert, notamment, à

⁴⁹ www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=1366&no_cache=1 ; www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=1559

tout « organisme à but non lucratif voué au patrimoine » et à toute « municipalité locale ou régionale ».

Pour être accueilli, un projet doit « correspondre aux objectifs et priorités du Ministère tant dans le secteur d'intervention où il s'inscrit que sur le territoire concerné par sa réalisation (local, régional, interrégional, national ou international) (et) « revêtir un caractère d'originalité, d'innovation ou de structuration sectorielle ou territoriale ». Le financement peut atteindre 75 % des dépenses admissibles liées à la réalisation du projet et la contribution du demandeur doit représenter au moins 10 % du total des dépenses admissibles, dont pas plus de la moitié en services. De même, le cumul de la subvention avec l'aide financière d'autres sources gouvernementales ne doit pas représenter plus de 90 % du coût total du projet.

Toutefois, les projets ayant bénéficié d'une aide financière dans le cadre d'un autre programme du Ministère ne sont pas admissibles.⁵⁰ On gardera donc ce programme en réserve, selon les résultats obtenus au Programme d'aide aux immobilisations.

6.2 – Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec / MRC Memphrémagog

Pacte rural

Le Pacte rural, déjà sollicité pour la première phase du projet de la grange ronde, demeure une source de financement indispensable pour les prochaines étapes.

Les orientations et enjeux de la Politique nationale de la ruralité, tels que cités par la MRC Memphrémagog dans *Plan de travail 2007-2014*, sont de :

- Promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations;
- **Favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire;**
- Assurer la pérennité des communautés rurales;
- Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques.

La MRC définit ensuite ainsi ses enjeux territoriaux :

- **Mettre en valeur le potentiel humain et les communautés rurales;**
- Rechercher des modèles propres au milieu rural;
- **Contribuer au développement durable;**
- Améliorer l'offre et la disponibilité des services;
- **Mettre en réseau les promoteurs locaux qui contribuent à la démarche de revitalisation;**
- Mettre en valeur le capital humain.⁵¹

Pour être admissibles, les projets doivent :

⁵⁰ www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=1555#c14580

⁵¹ MRC Memphrémagog, *Pacte rural, Plan de travail 2007-2014*, mise à jour 2010, pp. 13-14.

- Être présentés, entre autres, par des organismes tels **les municipalités** de la MRC de Memphrémagog ou les **organismes à but non lucratif** et incorporés.
- Obtenir un **appui de la municipalité** d'où émerge le projet, sous forme d'une résolution du conseil municipal ou d'une commission dûment mandatée par la municipalité afin d'agir à ce titre.
- Correspondre à **au moins un des objectifs de la Politique nationale de ruralité**⁵², soit :
 - Renforcer le rôle des élus municipaux et consolider celui des MRC dans l'offensive de développement rural.
 - Assurer à chaque territoire les moyens d'agir.
 - Encourager une dynamique de développement par territoire.
 - Poursuivre un développement multiforme en milieu rural.
 - Favoriser la coopération et la complémentarité rurale urbaine.
 - **Promouvoir le mode de vie rural.**
 - Offrir un appui concret de l'appareil gouvernemental aux démarches, stratégies et projets des communautés rurales.⁵³

Les dépenses admissibles sont :

- **Les traitements et les salaires des employés**, des stagiaires et autres employés assimilés, incluant les charges sociales de l'employeur et les avantages sociaux;
- Les coûts d'**honoraires professionnels**;
- Les dépenses en capital telles que le terrain, **la bâtisse, l'équipement**, la machinerie, le matériel roulant, les frais d'incorporation et toutes autres dépenses de même nature;
- **L'acquisition de technologies**, logiciels ou progiciels, de brevets et toutes autres dépenses de même nature;
- Les besoins de fonds de roulement calculés pour la première année d'opération;
- Les autres coûts inhérents à l'élaboration et à la réalisation des projets.⁵⁴

Les projets admissibles sont évalués par le comité ruralité, qui formule ses recommandations au conseil de la MRC Memphrémagog pour approbation. L'évaluation est fondée sur deux critères :

- *Projets structurants* : Les projets devront **permettre l'amélioration des structures dans le développement de l'organisme** et/ou du secteur d'activité. Ils devront **favoriser le développement de l'organisme** et/ou du secteur d'activité **dans son milieu et auprès de la population en général.**
- *Développement des municipalités* : Une attention particulière sera apportée aux projets des municipalités dévitalisées identifiées selon l'indice de développement des municipalités (2006) du MAMROT.⁵⁵

Selon les critères mis de l'avant, le cumul des aides gouvernementales du provincial et du fédéral, incluant l'aide provenant du Pacte rural, ne peut excéder 80 % des coûts du projet. Par ailleurs, le

⁵² Ibid, pp. 15-16.

⁵³ Affaires municipales et régions Québec, *Politique nationale de la ruralité 2007-2014*, pp. 21-23.

⁵⁴ MRC Memphrémagog, *Pacte rural, Plan de travail 2007-2014*, mise à jour 2010, pp. 15-16.

⁵⁵ Ibid, p. 17.

taux d'aide sera limité à 70 % pour des dépenses en capitalisation, et pourra être majoré de 10 % pour les projets situés dans les municipalités rurales dévitalisées.⁵⁶

Fait à noter, les projets à incidence locale (pour une seule municipalité du territoire de la MRC) ou provenant de territoires dévitalisés sont moins favorisés que les projets territoriaux et intermunicipaux lors de l'analyse des projets, et seulement 25% du budget total leur est réservé.⁵⁷

Les projets doivent être soumis pour le 15 octobre et le 15 avril de chaque année.

Synthèse : Le projet de la grange ronde met en valeur une ressource culturelle et physique du territoire, le potentiel humain et la communauté rurale de Potton, contribue au développement durable et met en réseau des promoteurs locaux dans une optique de revitalisation. Il sera géré par un organisme à but non lucratif dûment constitué et a l'appui de la Municipalité. Conformément à la Politique nationale de la ruralité, il fait prioritairement la promotion du mode de vie rural.

Une seconde demande devra être déposée au Pacte rural pour obtenir une partie des fonds nécessaires à **l'implantation du concept de mise en valeur**, soit les honoraires professionnels des consultants engagés pour la conception de ses composantes, certains équipements et certains éléments technologiques (par exemples, des bornes interactives ou une présentation multimédia).

Une demande de financement auprès du Pacte rural pourra aussi concerner une partie des **salaires des employés**, incluant les charges sociales de l'employeur et les avantages sociaux. Il serait envisageable, par exemple, de financer ainsi une portion du traitement saisonnier du directeur ou du responsable de l'interprétation.

6.3 – Emploi Québec

Découvrir une relève

Ce programme permet d'offrir des stages allant jusqu'à quatre semaines à des jeunes de moins de 25 ans. Il s'agit soit de stages d'exploration durant lesquels on confie au stagiaire des tâches concrètes afin de lui permettre d'acquérir une expérience de travail, soit de stages d'observation durant lesquels le stagiaire observe l'environnement de travail et les rouages de la profession.

En appui au stage, Emploi Québec offre à l'employeur :

- Une aide dans la définition du stage.
- Des candidatures.
- Un soutien pour l'accueil et le suivi des stagiaires.
- Une visibilité et une reconnaissance publique.⁵⁸

⁵⁶ Ibid, p. 20.

⁵⁷ Ibid, p. 20.

⁵⁸ <http://emploi.quebec.net/entreprises/recrutement/decouvrir/index.asp>

Les participants au programme peuvent être :

- Participants de l'assurance-emploi.
- Prestataires d'un Programme d'aide financière de dernier recours.
- Participants au Programme alternative jeunesse.
- Sans soutien public du revenu.
- Être âgé de moins de 25 ans.
- Être éloigné du marché du travail.⁵⁹

Ce programme pourra fournir à la grange ronde des **ressources humaines d'appoint**, par exemple si les subventions reçues s'avèrent insuffisantes. On doit cependant garder en tête qu'un stagiaire de ce type possède peu ou pas de formation et qu'il exige beaucoup d'encadrement de la part des responsables.

Subventions salariales

Le programme de Subventions salariales vise à faciliter l'embauche de personnes ayant des difficultés à intégrer le marché du travail. Il propose deux volets :

- *Insertion en emploi*, qui vise l'intégration dans un emploi durable d'une clientèle à risque de chômage prolongé et qui ont besoin de cette mesure pour retourner au travail.
- *Expérience de travail*, qui vise l'acquisition d'une expérience de travail que l'employé pourra faire valoir par la suite dans sa recherche d'emploi.

Une subvention, dont le montant est fixé en fonction du poste offert et des difficultés d'intégrations de l'individu, est versée à l'entreprise (dont les organismes à but non lucratif). Pour les entreprises d'économie sociale, elle est d'une durée 52 semaines avec possibilité de renouvellement à financement décroissant. Le poste offert doit être à temps plein, de 30 à 40 heures par semaines, et peut être un poste saisonnier récurrent.⁶⁰

Ce programme pourra fournir à la grange ronde des ressources humaines utiles, par exemple pour les postes de **préposés à l'accueil**, de **guides-interprètes** et pour la **recherche** et la **conception des expositions saisonnières**.

Aide à l'embauche de personnes handicapées

Ce programme propose une aide à l'embauche de personnes handicapées à limitations fonctionnelles. L'employeur doit offrir à l'employé l'encadrement qu'il requiert et collaborer à son suivi. Le poste peut être temporaire ou permanent, dans un milieu de travail standard, à temps plein (40 heures / semaine maximum) ou à temps partiel (en fonction du potentiel de la personne handicapée (12 heures / semaine minimum). L'entente dure un maximum de 52 semaines et peut être renouvelée si une ressource indépendante en démontre la nécessité.

⁵⁹ Emploi Québec, *Découvrir, aspects normatifs*, p. 6.

⁶⁰ <http://emploi.quebec.net/entreprises/recrutement/diversite/subventions.asp>. Emploi Québec, *Subventions salariales, règles normatives*.

Emploi Québec offre à l'employeur :

- Un soutien au salaire pour compenser le manque de productivité de la personne handicapée et l'encadrement supplémentaire qu'elle exige. Cette aide peut atteindre 85% du salaire la première année, puis 75% les années suivantes. Si l'employeur accepte de participer à l'évaluation de la personne handicapée, la subvention peut atteindre jusqu'à 115%.
- Un remboursement des dépenses nécessaires pour se rendre sur le lieu de travail, pour adapter le poste de travail ou pour répondre aux besoins particuliers de la personne embauchée. Cette couverture atteint un maximum de 10 000\$ pour les honoraires professionnels d'évaluation, 50% des coûts des travaux visant l'accessibilité des lieux de travail et 100% des coûts d'adaptation du poste de travail.⁶¹

En tant que lieu public, la grange ronde devra forcément être adaptée afin de pouvoir recevoir des personnes handicapées. Il sera donc possible d'embaucher une de ces personnes, par exemple pour les postes de **préposé à l'accueil**, de **guides-interprètes** et pour la **recherche** et la **conception des expositions saisonnières**.

Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi

Ce programme encourage l'intégration des immigrants ayant obtenu la résidence permanente au Canada depuis moins de cinq ans, de membres des minorités visibles nés au Canada ou à l'étranger, de réfugiés ou de titulaires d'un permis de résidence temporaire en vue de l'obtention de la résidence permanente, qui sont sans emploi ou sans expérience de travail nord-américaine dans leur domaine de compétence. Il offre aux employeurs (notamment aux organismes à but non lucratif) :

- Un soutien salarial de 30 semaines (exceptionnellement jusqu'à 52 semaines si des difficultés particulières le justifient) pour l'intégration en emploi du travailleur.
- Un soutien salarial pour permettre aux employés d'accompagner le nouveau venu.
- Un soutien financier pour compenser les dépenses supplémentaires engendrées par le nouvel employé.
- Un soutien financier pour compenser les dépenses liées à une formation d'appoint.

Les emplois proposés peuvent être permanents ou saisonniers, et doivent correspondre au domaine de compétence de l'employé.⁶²

Ce programme pourra fournir à la grange ronde des ressources humaines utiles, par exemple pour les postes de **préposés à l'accueil**, de **guides-interprètes** et pour la **recherche** et la **conception des expositions saisonnières**.

⁶¹ <http://emploiquebec.net/entreprises/recrutement/diversite/handicap.asp>. Emploi Québec, *Qu'est-ce la mesure Contrat d'intégration au travail*, 2007.

⁶² <http://emploiquebec.net/entreprises/recrutement/diversite/priime.asp>. Emploi Québec, Règles normatives, programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi.

6.4 – Autres ministères québécois

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec propose de nombreux programmes d'aide. Toutefois, l'ensemble est dirigé vers la production, la transformation et la mise en marché, non pas vers la mise en valeur et le patrimoine⁶³.

Tourisme Québec propose divers programmes, dont le plus connu est celui de signalisation⁶⁴, qui permet aux lieux touristiques d'obtenir des panneaux routiers bleus indiquant leur emplacement. Pour ce faire, un lieu patrimonial doit être reconnu par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et offrir des activités d'interprétation selon l'une des formules suivantes :

- uniquement des visites guidées ou des démonstrations, cinq jours par semaine, au moins quatre fois par jour selon un horaire fixe; afficher l'horaire à l'entrée principale de l'établissement, du site ou de l'aménagement;
- une combinaison de visites guidées sur demande et la présence d'un minimum de matériel d'interprétation (par exemple: tableaux interprétatifs, documents audiovisuels, expositions d'objets, etc.), lorsque aucun guide n'est disponible;
- une visite libre d'un lieu aménagé aux fins d'interprétation, qui contient du matériel d'interprétation détaillé et complet (par exemple : tableaux interprétatifs, documents audiovisuels, expositions d'objets, etc.) permettant une visite éducative.⁶⁵

Pour le reste, *Tourisme Québec* propose une variété de services payants sur lesquels la Municipalité devra se pencher le moment venu.⁶⁶

Les ressources disponibles auprès de *Tourisme Cantons de l'Est* ont déjà été énumérées à la section 4.4 (Réseautage et partenariats).

6.5 – Développement économique Canada pour les régions du Québec

Diversification des collectivités

« L'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec a pour mission d'appuyer les régions et les collectivités du Québec, leur permettant ainsi d'accroître leurs capacités de développement, leur dynamisme et leur prospérité de façon durable ».⁶⁷

En vigueur depuis avril 2007 et jusqu'en mars 2012, le programme *Diversification des collectivités* vise à « favoriser le développement des collectivités et à accroître leur mobilisation par l'élaboration de visions et de **projets d'envergure locale et régionale**; à appuyer les collectivités par le soutien à l'entrepreneuriat et part la création ou le maintien d'entreprises

⁶³ www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/md/Programmes/

⁶⁴ www.tourisme.gouv.qc.ca/programmes-services/signalisation/index.html

⁶⁵ Signalisation des équipements touristiques privés, 2007-2008, p. 2.

⁶⁶ www.tourisme.gouv.qc.ca/programmes-services/services/promotion_touristique/index.html

⁶⁷ Développement économique Canada, *Programme diversification des collectivités*, 2007, p. 2.

viables; et à **accroître les capacités des collectivités à attirer des touristes** et des individus de qualité ». Il vise

- Les petites et moyennes entreprises
- Les regroupements et associations de PME
- Les **organismes à but non lucratif** dont la mission principale est le soutien aux entreprises et le développement économique
- Les **municipalités et organismes municipaux**.

Le programme comprend trois volets :

- *Mobilisation des collectivités*, qui encourage la mobilisation des organisations d'une collectivité et leur concertation sur des enjeux de développement locaux ou régionaux, et qui favorise l'élaboration et la mise en œuvre de plans de développement et de diversification.
- *Développement du milieu*, qui propose un soutien direct et adapté aux individus désireux de se lancer en affaires, et qui aide à la création ou à la consolidation de PME.
- *Milieus attrayants*, qui vise à « **accroître l'attrait des collectivités afin d'attirer et de retenir des touristes** et une main-d'œuvre qualifiée ».

Le troisième volet vise les résultats suivants :

- **L'élaboration de plans en matière de développement et de commercialisation de l'offre touristique par une collectivité ou par une région.**
- **L'amélioration de l'offre touristique**, augmentant ainsi le nombre de touristes qui viennent de l'extérieur du Québec.
- **La mise en œuvre d'activités de commercialisation**, augmentant ainsi le nombre de touristes qui viennent de l'extérieur du Québec.
- **La mise en œuvre de projets structurants**, augmentant ainsi le nombre de touristes qui viennent de l'extérieur du Québec.
- L'implantation d'équipements collectifs à vocation économique pour augmenter ou consolider le développement économique des collectivités.

Pour être admissible, un projet doit « s'inscrire dans les priorités du bureau d'affaires qui reçoit la demande sous réserve des disponibilités budgétaires de l'Agence », et répondre aux critères d'analyse suivants :

- La contribution du projet à l'atteinte des objectifs et des résultats attendus du programme.
- La concordance avec les priorités de l'Agence.
- Le caractère incitatif de l'aide et la démonstration du besoin financier pour la réalisation du projet en tenant compte des autres sources de financement existantes.
- La démonstration que **le projet répond à une problématique et à un besoin reconnu du milieu** et qu'il **contribue de façon importante au développement économique de la collectivité**.
- La capacité de gestion du promoteur.
- La viabilité de l'entreprise ou de l'organisme.
- Le niveau de risque.
- L'impact sur la concurrence.

- La disponibilité des fonds de l'Agence.

Une demande de financement doit comprendre :

- Une description des objectifs visés par le projet et la démonstration de l'atteinte des résultats recherchés par le programme.
- Une description détaillée du projet et un profil de l'entreprise ou de l'organisme et de ses dirigeants.
- Une description de l'équipe et de la structure de gestion de projet.
- Un plan d'affaires et des états financiers.
- L'information sur toute aide fédérale, provinciale ou municipale reçue ou anticipée pour la réalisation du projet.
- L'information sur tout engagement pris à l'égard du projet.

L'aide admissible prend la forme de contributions et de subventions. Elle touche tous les frais directement liés au projet.⁶⁸

Synthèse : Le projet de la grange ronde est d'envergure locale et régionale. Il vise l'amélioration de l'offre touristique du Canton de Potton, ainsi que la mise en œuvre d'activités de commercialisation et d'un projet structurant. Il aspire à attirer un nombre accru de touristes, notamment de l'extérieur du Québec. Il jouit de l'appui de la municipalité. Il répond à un besoin reconnu du milieu et contribuera à son développement économique.

Une demande devra être déposée dans le cadre du troisième volet pour obtenir une partie des fonds nécessaires à la **restauration et à l'aménagement du bâtiment**. Pour ce faire, on contactera le bureau d'affaires de l'Agence en Estrie au 819-564-5904.

6.6 – Patrimoine canadien

Jeunesse Canada au Travail dans les établissements du patrimoine

Le programme Jeunesse Canada (JCT) au travail représente une riche source d'employés compétents et a l'avantage d'offrir des salaires compétitifs. Il permet à des organismes d'engager des étudiants pour la saison estivale.

Le programme JCT s'adresse, entre autres, aux organismes à but non lucratif dont les activités sont liées au secteur du patrimoine et offre des subventions permettant de combler des postes estivaux de 6 à 16 semaines à raison de 30 à 40 heures / semaine. L'emploi doit offrir aux étudiants

- Une expérience de travail qui leur permettra d'**acquérir des compétences dans un domaine lié au patrimoine**.

⁶⁸ Développement économique Canada, *Programme diversification des collectivités*, 2007; www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/diversification/diversification.html

- Des occasions de **travailler avec des professionnels du secteur du patrimoine** et de se constituer des réseaux.
- L'occasion enrichir leur connaissance et leur appréciation des réalisations locales et nationales importantes.

Quant aux employeurs, le programme leur permet de :

- Consolider les réseaux culturels et patrimoniaux du Canada, en accroître l'efficacité, partager l'information et améliorer la visibilité des produits et services culturels et patrimoniaux.
- Aider le secteur du patrimoine à refléter et à présenter le Canada aux Canadiens et Canadiennes.

Enfin, il aspire à permettre aux collectivités de

- Promouvoir la connaissance et l'appréciation des réalisations, des personnalités, des lieux et des collections d'envergure à l'échelle locale et nationale.
- Contribuer au développement durable des organismes et des collectivités.

Le programme JCT défraie jusqu'à 75% des coûts liés à l'emploi (salaires, avantages sociaux et autres dépenses admissibles), à concurrence d'un maximum de 8 000 \$ par emploi et de 50 000 \$ par employeur.⁶⁹

Synthèse : Le projet de la grange ronde permettra à des étudiants suivant une formation dans un domaine lié au patrimoine d'acquérir une expérience riche et professionnelle.

Une demande devra être déposée à JCT afin de combler les **postes saisonniers de guides-interprètes** et de **préposés** et ce dès que l'aménagement des lieux sera amorcé, de manière à pouvoir disposer du personnel requis à l'ouverture.

6.7 – Financement privé

Aucun programme de subventions ne financera à part entière la restauration et l'aménagement de la grange ronde. Pour compléter le montage financier, il sera nécessaire de se tourner vers le financement privé.

Hydro-Québec

Hydro-Québec dispose d'un généreux programme de dons et commandites qui s'adressent, entre autres, aux **projets culturels**⁷⁰ et qui sont octroyés selon une enveloppe budgétaire établie annuellement qui représente 1% du bénéfice net moyen de l'entreprise. *La politique d'octroi des dons et commandites* précise qu'Hydro-Québec doit « contribuer au dynamisme social et culturel et au bien-être collectif en soutenant diverses activités socio-humanitaires, éducatives et du

⁶⁹ www.pch.gc.ca/fra/1267800892438

⁷⁰ www.hydroquebec.com/publications/fr/dons-commandites/index.html

domaine de la santé ainsi qu'en s'associant à divers événements à caractère culturel, environnemental, socio-économique et sportif »⁷¹.

Dans le domaine culturel, Hydro-Québec attribue ses dons et commandites selon les critères suivants :

- **Appuyer la culture québécoise pour favoriser sa pérennité.**
- S'associer à de grandes manifestations culturelles québécoises.
- Appuyer les disciplines artistiques suivantes : le théâtre, la danse, la musique classique, l'art lyrique et la chanson francophone.
- **Appuyer** le secteur muséal par le biais d'expositions spécifiques ainsi que **les activités scolaires et familiales.**
- Soutenir des événements ou des lieux d'accueil qui permettent à la relève artistique de se produire.

Dans le domaine de l'environnement et du développement durable, Hydro-Québec appuie entre autres, au-delà de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, « les événements ou projets portant sur des thèmes qui visent à développer la responsabilité et l'action des citoyens face à l'environnement et au développement durable ».

Les demandeurs doivent remplir le formulaire prévu à cet effet au www.hydroquebec.com/dons-commandites. Les demandes inférieures à 25 000\$ doivent être déposées soixante jours avant la tenue de l'événement, alors que celles qui sont supérieures à 25 000\$ doivent être reçues trois mois avant la tenue de l'événement. Les demandes sont ensuite analysées selon les critères énoncés dans la politique et une entente est signée par les deux parties pour toute commandite supérieure à 50 000\$.

Synthèse : Le projet de la grange ronde vise à assurer la pérennité d'un aspect important de la culture québécoise et prévoit notamment un volet éducatif sous la forme d'un programme éducatif destiné aux écoles.

Une demande devra être déposée pour obtenir une partie des fonds nécessaires à la **restauration et à l'aménagement du bâtiment** (par exemple, l'aménagement de l'espace éducatif), mais aussi à la **conception et à l'implantation du programme éducatif**.

Mouvement Desjardins

Le Mouvement Desjardins dispose d'un programme qui, en 2009, a distribué « plus de 72 M\$ en dons, commandites et bourses d'études au sein de la collectivité »⁷² au Québec.

« Desjardins et son réseau de caisses et de filiales appuient ainsi plusieurs **initiatives communautaires locales et régionales ayant trait** au développement économique, à la santé, à l'environnement, à l'éducation, aux arts et à **la culture** ainsi qu'aux loisirs et aux sports. » Dans le domaine des arts et de la culture, le Mouvement Desjardins a financé nombre de grands

⁷¹ Hydro-Québec, Politique d'octroi des dons et commandites, 2009, p. 3

⁷² www.desjardins.com/fr/a_propos/profil/engagement/commandites/

événements comme le Festival international des Rythmes du Monde de Saguenay, les Sorties du TNM, le Carnaval de Québec, le Festival d'été de Québec, le Festival de Lanaudière, les Francofolies de Montréal et le Festival de la chanson de Tadoussac.

La *Politique de commandite et don* de Desjardins précise que « les commandites et les dons **doivent servir à des fins d'information et d'éducation**, au développement des affaires **et au mieux-être des communautés qu'ils desservent**. Avec leur effet de levier, les commandites et les dons **favorisent également le développement économique des régions en soutenant les partenaires et organismes du milieu**, en complément à l'investissement et au financement accordés par les composantes du Mouvement des caisses Desjardins »⁷³. Elle définit trois niveaux d'intervention : local, régional et provincial / national. Au niveau local, « **la commandite ou le don rejoint** ou est susceptible de rejoindre **les membres d'une caisse ou d'un nombre restreint de caisses et la population sur le territoire de cette caisse** ou de ce nombre restreint de caisses. De plus, les retombées et le plan de visibilité de la commandite ou du don sont généralement locaux ». Au niveau régional, « la commandite ou le don rejoint ou est susceptible de rejoindre **les membres des caisses et la population sur un territoire régional**. De plus, **les retombées et le plan de visibilité de la commandite ou du don sont généralement régionaux** »⁷⁴.

Les critères généraux d'admissibilité sont les suivants :

- La raison d'être du demandeur est axée sur le bien-être de la collectivité ou d'une catégorie particulière de personnes, et **son activité se situe dans le secteur coopératif, économique, éducatif, de l'environnement, culturel, humanitaire, social ou sportif**.
- Le projet soumis doit correspondre à la mission du Mouvement et à ses priorités d'action. Il doit s'adresser à l'un des publics cibles des caisses, appuyer la planification stratégique opérationnelle, les priorités d'affaires et les efforts de commercialisation, sauf dans le cas d'une cause humanitaire visant des personnes défavorisées.
- La provenance et le nombre de personnes participant à l'activité, à l'événement ou au projet, ainsi que ses retombées médiatiques, justifient une participation du Mouvement des caisses Desjardins du Québec, d'une région ou d'une caisse.
- L'engagement du Mouvement doit assurer un renforcement du positionnement et de l'image de Desjardins.
- Le demandeur doit respecter les exigences de sécurité du Mouvement avant d'établir un lien positionné sur un site Internet.
- Le demandeur doit être en mesure de démontrer l'efficacité de sa gestion financière et présenter un conseil d'administration diversifié, représentatif et composé majoritairement de membres indépendants.⁷⁵

Le demandeur d'une commandite doit respecter les critères suivants :

- **Offrir au Mouvement une visibilité importante** ou des occasions d'affaires dans un rapport de réciprocité d'affaires.

⁷³ Mouvement Desjardins, *Politique de commandite et don*, p. 1.

www.desjardins.com/fr/a_propos/profil/engagement/commandites/politique_commandite_don.pdf

⁷⁴ Ibid., p. 2.

⁷⁵ Ibid., pp. 2-3.

- Proposer un projet en conformité avec les objectifs de développement d'affaires du Mouvement.
- Permettre de véhiculer le message que le Mouvement veut transmettre à un public qu'il choisit.
- Accorder **plusieurs possibilités d'exploitation de la commandite** proposée.
- Permettre au réseau coopératif de réaliser des actions directes auprès des membres des caisses et du public.
- Proposer un environnement exclusif dans le secteur des institutions financières.⁷⁶

Le demandeur d'un don doit respecter les critères suivants :

- Être reconnu comme organisme de charité ou sans but lucratif et posséder une charte à cet effet.
- Maintenir les frais d'administration de son organisme à un taux raisonnable de moins de 20% de l'ensemble de ses dépenses.
- Transmettre, avec sa demande, une copie de son dernier rapport annuel vérifié.
- S'assurer que ses activités reposent en grande partie sur le bénévolat.
- Démontrer les efforts d'autofinancement réalisés et une capacité d'existence à moyen terme.⁷⁷

Toute demande à portée locale ou régionale doit être déposée à un bureau régional, au bureau des caisses du groupe ou à la caisse concernée par le demandeur.

Synthèse : Le projet de la grange ronde est une initiative locale à portée régionale. Ses retombées et la visibilité qu'il générera seront régionales. Il vise à contribuer au développement économique de la région, à son mieux-être et à une portée éducative.

Il est essentiel qu'un projet local de l'envergure de la mise en valeur de la grange ronde fasse appel à des appuis locaux. Le Mouvement Desjardins est reconnu pour ce genre d'appui. Une demande de commandite devra donc être déposée à la Caisse populaire Desjardins de Mansonville pour obtenir une partie des fonds nécessaires à l'aménagement d'**un aspect précis du concept de mise en valeur**, par exemple le programme éducatif, l'exposition permanente, l'espace locatif d'exposition ou le marché fermier. En contrepartie, l'aspect financé portera le nom de Desjardins (par exemple, l'*Espace collectif Desjardins* ou le *Marché public Desjardins*).

TransCanada Pipelines

Dans le cadre de son programme d'investissement communautaire, la TransCanada Pipelines aspire à « develop meaningful partnerships with non-profit organizations to sustain ongoing quality of life improvements ». Plus spécifiquement, l'entreprise encourage les arts, la culture, les musées, le patrimoine et les initiatives civiques, et s'intéresse tout particulièrement aux programmes de diffusion⁷⁸. Elle encourage aussi les initiatives éducatives. Le **programme éducatif** étant une partie intégrante du projet de mise en valeur de la grange, il est donc envisageable de déposer une demande à cet effet auprès de la compagnie.

⁷⁶ Ibid., p. 3.

⁷⁷ Ibid., p. 3.

⁷⁸ www.transcanada.com/communityinvestment.html

BCE

BCE dispose d'un programme de commandites qui cible les secteurs du hockey, des **arts** et divertissements et des activités en lien avec les Jeux Olympiques⁷⁹. La planification stratégique des commandites pour 2010 est toutefois complète et, le cas échéant, la grange ronde devra attendre 2011 pour solliciter une aide financière, par exemple pour l'aménagement de l'**espace locatif d'exposition**.

Métro Richelieu

Le raisonnement relatif aux corporations implantés localement vaut aussi pour le groupe Métro inc., propriétaire de la bannière Richelieu, qu'utilise l'épicerie indépendante locale. Le site Internet de l'entreprise déclare, de manière très générale, que « Métro consacre une partie de ses revenus à des organismes et institutions oeuvrant dans le secteur de l'éducation, de la santé et du mieux-être. De plus, les marchands Métro, Métro Plus, Richelieu et Super C sont engagés dans les communautés où ils sont présents»⁸⁰.

Un appel au Service des Affaires corporatives de Métro (1-800-361-4681) a permis d'apprendre que l'entreprise ne possède pas de politique définie en ce domaine. Les demandes sont traitées au cas par cas et concernent surtout les événements ponctuels. De plus, de par sa vocation nationale, Métro est peu enclin aux commandites locales et régionales. Il serait tout de même possible de formuler une demande de commandite au Groupe Métro pour l'aménagement d'**un aspect précis du concept de mise en valeur**, par exemple le marché fermier.

Agropur

Après consultation téléphonique (450-646-1010), Agropur⁸¹ dispose d'un programme de dons et commandites qui priorise les secteurs agroalimentaire et laitier. Toute demande doit comprendre une description du projet ainsi qu'une mention de la personne responsable et de ses coordonnées. Elle doit être déposée deux mois avant l'événement, par courrier (101, boul. Roland-Therrien, bureau 600, Longueuil, Québec, J4H 4B9). Elle sera étudiée par le Comité des dons et commandites.

Compte tenu de la vocation de la grange ronde, il serait pertinent d'adresser une demande de commandite à Agropur, par exemple pour le financement de l'**espace éducatif** ou du **programme éducatif** en échange de la présence du logo corporatif sur le matériel pédagogique et de mentions publiques appropriées

⁷⁹ www.bce.ca/fr/community/sponsorships/index.php

⁸⁰ www.metro.ca/corpo/profil-corpo/community/donscommanditesmetro1.fr.html

⁸¹ www.agropur.com/fr/

Autres sources

Les sources potentielles de financement privé sont nombreuses et chacune doit être examinée pour déterminer si ses critères correspondent au projet de la grange ronde. Le patrimoine ne constitue toutefois pas le secteur de prédilection de la plupart des grandes entreprises.

Gaz Métropolitain dispose d'un programme d'investissements communautaires et verse des dons à des organismes à but non-lucratif dans les domaines de l'éducation, de la santé, des causes sociales, de l'environnement et de la culture. Toutefois, dans ce dernier secteur, l'entreprise privilégie le théâtre, la musique, et la culture auprès des jeunes en milieu défavorisé.⁸²

La *Domtar* met de l'avant une politique de dons qui vise, entre autres secteurs, l'éducation, les arts et la culture. Plus spécifiquement, elle s'intéresse aux projets qui incitent les jeunes et les adultes à poursuivre leur éducation et leur formation; favorisent l'enseignement et la promotion de la culture; et assurent l'intégration culturelle. Dans ce secteur, Domtar privilégie la cause de l'alphabétisation⁸³, ce qui semble exclure pour le moment le projet de la grange ronde.

Bombardier concentre ses dons dans les secteurs de l'éducation, de l'entrepreneuriat et de l'environnement.⁸⁴

De même, l'abondance des sollicitations oblige les grandes sociétés à se doter de politiques qui guident leurs commandites. Nombre d'entre elles concentrent leurs commandites sur des événements ponctuels ou récurrents à haute visibilité, ou sur des causes sociales uniques.

- L'*Union des producteurs agricoles* concentre la totalité de ses dons et partenariats vers Centraide, la Grange guignolée et le Club des petits déjeuners, et n'accepte aucune autre demande⁸⁵.
- *Loto-Québec* ne commandite que des grands événements⁸⁶.
- La *Fédération des producteurs de lait du Québec* investit dans la commandite d'événements d'envergure provinciale et ne verse pas de subventions structurelles.
- *Rona* et sa filiale *Réno-dépôt* commanditent le secteur des sports amateurs et professionnels, ainsi que quelques causes humanitaires⁸⁷.
- *Le Groupe Jean Coutu* concentre son aide financière dans les secteurs des fondations hospitalières, des instituts de recherches cliniques, des hôpitaux et des facultés de pharmacie, ainsi que des organismes dont la mission est d'assurer le mieux-être de la population.⁸⁸
- *Le Groupe Couche-tard* concentre son aide (1% de son bénéfice net) à des organisations et à des œuvres axées sur la jeunesse, la santé, l'aide sociale ou l'aide humanitaire.⁸⁹

⁸² Politique d'investissement communautaire, p. 3.

⁸³ www.domtar.com/fr/corporative/ethiques/778.asp

⁸⁴ Aperçu de la responsabilité sociale de l'entreprise en 2009, p. 20.

⁸⁵ www.upa.qc.ca/fra/union_service/index.asp#Partenariats

⁸⁶ Profil des contributions à la collectivité, 2009, p. 11.

⁸⁷ www.rona.ca/rona/servlet/ContentServlet?assetId=1168&langId=-2&parentAssetId=106,1#720469

⁸⁸ www.jeancoutu.com/Engagementsocial.aspx?langtype=3084

⁸⁹ www.couche-tard.com/corporatif/engagement-social.html

Malgré leur pertinence évidente au projet de la grange ronde, l'*Union paysanne* et *Solidarité rurale* ne disposent d'aucun programme de commandite⁹⁰.

6.8 – Méthode de levée de fonds

On le constate aisément, la levée de fonds n'est plus le terreau fertile qu'elle a déjà été. Les grandes entreprises, très sollicitées, ciblent dorénavant des secteurs précis dans lesquels elles concentrent leurs contributions. Pour obtenir une juste part, il n'y a malheureusement pas de recette miracle. La recherche de financement doit reposer sur une approche méthodique et structurée :

- Un dossier clair et convaincant comprenant un résumé du projet, un budget précis, un argumentaire solide et une démonstration des retombées envisagées.
- La nature et la hauteur des contributions recherchées.
- Une liste des entreprises à solliciter, préférablement des entreprises bien implantées dans le milieu immédiat et désireuses de rehausser leur image de citoyen corporatif.
- Une liste des avantages offerts aux commanditaires potentiels en termes de visibilité et de retour sur l'investissement.
- Un(e) président(e) influent(e) dans la communauté des affaires, qui accepte de mettre ses relations professionnelles au service de la cause et d'ouvrir les portes des entreprises susceptibles de fournir une aide financière.
- Un réseau de gens d'affaires disposés à mettre leur influence au service du projet et à prêcher par l'exemple en contribuant eux-mêmes.

6.9 – Revenus autonomes

Il est difficile de prévoir l'ampleur des revenus autonomes que la grange ronde pourra générer, tout dépendant des composantes du concept de mise en valeur que retient la Municipalité. Rappelons toutefois que des revenus seront produits par :

- Les frais d'admission
- Les ventes à la boutique
- La location d'espaces d'exposition par les artistes et artisans
- La location d'étals dans le marché fermier
- Les frais d'admission aux conférences tenues à l'étage du plateau, le cas échéant.

⁹⁰ www.unionpaysanne.com/ ; www.solidarite-rurale.qc.ca/

7. Calendrier de réalisation

FONCTION	2011							2012					
	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	février	Mars	Avril	Mai	Juin
ÉTABLE													INAUGURATION
Bornes interactives	Conception							Production			Montage		
Histoire vivante								Conception			Formation		
TASSERIE													
Exposition permanente	Conception							Production			Montage		
Exposition saisonnière	Conception							Production			Montage		
Programme éducatif		Conception			Tests		Production			Distribution			
Espace éducatif											Montage		
Présentation multimédia	Conception						Production				Montage		
Espace de restauration									Achat matériel		Montage		
Espace locatif d'exposition									Production		Montage		
PLATEAU													
Marché champêtre									Achat matériel		Montage		
Espace multifonctionnel									Achat matériel		Montage		
Exposition d'histoire agricole				Conception					Production		Montage		
BÂTIMENT													
Panneaux d'interprétation							Conception			Production		Montage	
Dépliant										Conception	Production		
Audio guide	Conception							Production			Tests	Production	
Visite guidée								Conception			Formation		
Préposés à l'accueil												Formation	

Note : le calendrier de réalisation ci-dessus est fourni à titre indicatif. Il devra être ajusté en fonction de la progression des travaux de rénovation et de l'évolution du montage financier.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE : CONSTATS

1. Mise en contexte	3
2. Rappel historique	3
2.1 – Les Shakers	3
2.2 – Les granges rondes en Estrie	4
2.3 – La grange ronde de Mansonville	6
3. État physique	7
3.1 – Historique	7
3.2 – Critères de restauration	8
4. L’offre régionale	10
4.1 – Fréquentation touristique en Estrie	10
4.2 – L’offre récréotouristique régionale	11
4.3 – Le réseau culturel régional	13
4.4 - L’offre locale	15
5. Les grandes orientations	18
5.1 – Le Plan stratégique de développement de la Municipalité	18
5.2 – La Politique culturelle et patrimoniale de la Municipalité	20
5.3 – Le schéma d’aménagement de la MRC	21
5.4 – La politique nationale de la ruralité	22
6. Les options de mise en valeur	23
6.1 – Le musée	23
6.2 – Le centre d’interprétation	24
6.3 – Le centre d’exposition	25
6.4 – L’écomusée	26
6.5 – L’économusée	27
6.6 – Le lieu d’histoire vivante	28
7. Synthèse des recommandations	28

DEUXIÈME PARTIE : PROPOSITION DE MISE EN VALEUR

1. Intentions initiales	31
2. Utilisation des lieux	32
3. Concept de mise en valeur	32
3.1 – La mission	33
3.2 – La tasserie	34
3.3 – L’étable	39
3.4 – Le plateau	41
3.5 – Place de la Grange	43
3.6 – Programme éducatif	44
3.7 – Types de visite	45
4. Administration et ressources humaines	46
4.1 – Structure administrative	46
4.2 – Politiques institutionnelles	47

4.3 – Ressources humaines	47
4.4 – Réseautage et partenariats	52
4.5 – Signalisation	54
4.6 – Publicité	55
5. Coûts	55
5.1 – Estimé des coûts d'implantation	55
5.2 – Estimé du budget de fonctionnement annuel	59
6. Financement	63
6.1 – Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec	63
6.2 – Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec / MRC Memphrémagog	65
6.3 – Emploi Québec	67
6.4 – Autres ministères québécois	70
6.5 – Développement économique Canada pour les régions du Québec	70
6.6 – Patrimoine canadien	72
6.7 – Financement privé	73
6.8 – Méthode de levée de fonds	79
6.9 – Revenus autonomes	79
7. Calendrier de réalisation	80